

Levés :

Dessin :

HN53-A1-A3-1485-URB

Présenté par le soussigné Ingénieur



Vu et approuvé par le soussigné Ingénieur -
Directeur pour être annexé au C.S.C. n° 08.06.02 -

Modifications

Indice	Date	Nature
0	21.11.2019	Première diffusion
1	13.03.2020	Modif suite aux réunions de concertation avec les riverains
2	30.10.2020	Demande de permis
Echelle(s)		Classement
-		

N53

CHARLEROI - MONTIGNY-LE-TILLEUL

**Aménagement d'une ligne de BHNS
entre les PK 0,0 à 5,2**

**Annexe K - PV des réunions avec les
concessionnaires et gestionnaires d'égouttage**

Procès-verbal n° 012 de réunion concessionnaires du mardi 18 avril 2017

1. Participants

☒	Mme Verbist	SRWT – Responsable Bureau d'études
	Mr Reinders	bureau greisch – Chef de projet Voiries
☒	Mr Beaujean	VOO Brutele
☒	Mr Toussaint	SWDE
☒	Mr Manzella	ORES
☒	Mme Vernailen	ELIA
☒	Mr Dupont	Proximus
☒	Mr Georges	SPW FO – SOFICO
☒	Mr Caes	Air Liquide

2. Diffusion complémentaire

☒	Mr Bertho	SRWT – Directeur des Services Techniques
☒	Mr Bille	SPW-DGO1-42 – Routes de Charleroi
☒	Mr Baar	bureau greisch – Administrateur
☒	Mr Boden	Atelier d'Architecture du Sart-Tilman – Administrateur
☒	Mme Pigeon	bureau Dupaysage
☒	Mr Berthod	Transitec Ingénieurs-Conseils – Chef de projet Signalisation
☒	Mme Pronzola	Transitec Ingénieurs-Conseils – Chef de projet Mobilité
☒	Mr Tacheron	Transitec Ingénieurs-Conseils – Directeur

3. Ordre du jour

Première réunion avec les concessionnaires.

4. Coordonnées des participants

Nom et prénom	Société	Email	Tél/GSM
VERBIST Aline	SRWT	aline.verbist@tec-wl.be	081/32.28.52 – 0496/11.58.69
REINDERS Jonathan	Greisch	jreinders@greisch.com	04/366.87.10 – 0495/90.81.14
BEAUJEAN Frédéric	VOO Brutele	frederic.beaujean@staff.voo.be	0494/56.53.36
TOUSSAINT Denis	SWDE	denis.toussaint@swde.be	0485/88.33.39
MANZELLA Guiseppe	ORES	guiseppe.manzella@ores.net	071/27.15.01
VERNAILEN Betty	ELIA	contactcentersud@elia.be	081/23.70.00
DUPONT Bernard	Proximus	chantier.a4@proximus.com	081/42.81.52
GEORGES Samuel	SPW FO – SOFICO	samuel.georges@spw.wallonie.be	0478/54.04.33
CAES Pierre	Air Liquide	pierre.caes@airliquide.com	0475/65.79.84

Concessionnaires conviés mais non présents ou non impactés :

- Ville de Charleroi : excusé
- Igretec : excusé
- Orange : non présent
- SPGE : excusé
- Eurofiber : non présent

5. Introduction

Mme Verbist introduit la réunion en présentant le cadre du projet.

La SRWT a été mandatée par le Gouvernement Wallon pour réaliser des aménagements permettant de faire circuler une ligne de bus à haut niveau de service (BHNS) au Sud de Charleroi, sur les axes N5 et N53. L'auteur de projet est la société momentanée Greisch – Transitec accompagnés, en sous-traitance, par les bureaux AAST et Dupaysage pour les aspects urbanistiques et paysagers.

A long terme, le projet s'étend de Gerpinnes (rond-point du Bultia), en passant par Charleroi (Boulevard Tirou) jusqu'au carrefour du « Carrefour Bomerée », respectivement sur la N5 et la N53. Toutefois, dans un premier temps, le projet se limite aux tronçons suivants :

- N5 : Giratoire du Boulevard Tirou jusqu'au giratoire sous le R3, une zone de 150 à 200 mètres étant également susceptible d'être réaménagée au-delà (encore à confirmer) ;
- N53 : Giratoire de la gare du Sud jusqu'à 150 mètres au-delà de la Place communale de Mont-sur-Marchienne ainsi que, probablement dans une moindre mesure, jusqu'au Carrefour de Bomerée.

Conformément aux souhaits de la Ville de Charleroi, les aménagements étudiés actuellement sont qualitatifs et ne concernent donc pas uniquement les revêtements. Un réaménagement de façade à façade est ainsi, prévu, intégrant un certain nombre de plantations, de nouveaux trottoirs ainsi qu'un adoucissement des profils en travers peu praticables (le niveau fini risque par endroit d'être fortement revu à la baisse).

Au niveau du planning, les dépôts de permis sont encore prévus en 2017, les premiers travaux ne devant probablement pas démarrer avant 2019.

6. Tour de table par concessionnaire

Air Liquide

Mr Caes indique que, pour la N5, le seul croisement avec leurs installations est au lieu-dit « Ma Campagne », c'est-à-dire bien au-delà de la première phase. Ces installations seront réexaminées en temps utiles, mais n'ont aucun impact sur le projet actuel.

Pour la N53, le projet est impacté par deux conduites haute pression :

- Hydrogène à 100 bars, $\varnothing_{ext} = 88,9$ mm
- Argon à 64 bars, $\varnothing_{est} = 168,3$ mm.

Ces deux conduites suivent le même tracé et remontent la N53 sur environ 150 mètres jusqu'à la rue du Beau Site, en provenance du terrain arboré côté pair de la voirie. Elles sont situées sous la bande de stationnement côté pair.

Mr Caes transmet en réunion un dossier reprenant les impositions à respecter notamment en termes de plantations ainsi que des plans et profils en travers.

SPW FO – SOFICO

Mr Georges indique que, pour la N5, ils disposent d'installations à partir de la rue Brisack vers le R3, et au-delà. Ces installations (trois gaines FO) ont été posées par forages dirigés, aussi sont-elles à profondeur minimale de 3,00 mètres, sauf au droit des manchons et bacs FO. Il n'y a pas de raccordements sur ces gaines, qui ne servent qu'à l'alimentation de la RTBF dont les locaux sont proches de l'axe.

Pour la N53, seules deux gaines franchissent le pont de chemin de fer (trottoir côté gare) puis bifurquent dans les rues de la Vilette et des Francs.

De plus, un projet de pose pour le raccordement d'une antenne GSM est actuellement en attente d'autorisation. La pose est envisagée depuis les bacs existants à proximité du pont, en long dans la N53 jusqu'à la voirie située en face de la rue Sabatier. Le SPW FO souhaite poser à un endroit ne risquant pas de gêner les futurs travaux. Le cas échéant, des forages dirigés ne sont pas exclus. Le SPW FO n'a pas encore reçu l'aval de leurs collègues des Routes pour ces éventuels travaux.

ELIA

Mme Vernailen indique que, pour la N5, le projet passe sous une ligne aérienne 150 kV. Si nécessaire, le niveau de cette dernière peut être obtenu en faisant la demande par email.

Entre le giratoire du boulevard Tirou et le début du pont, une ligne souterraine est en long dans la desserte locale et les stationnements de la N5.

A proximité de la Sambre, une ligne souterraine croise la N5, mais au niveau du quai, et non sur le pont.

Pour la N53, plusieurs câbles souterrains passent sous les voies de chemin de fer et sous la N53. Ils sont également le long du quai de Sambre, jusqu'au giratoire Olof Palme.

Mme Vermaillen signale que si une demande devait être refaite d'ici quelques temps, il est utile de signaler qu'un représentant d'Elia a déjà participé à une réunion « impétrants » pour éviter la réouverture d'un nouveau dossier.

ORES

Mr Manzella indique que, pour les deux axes, des réseaux souterrains MT, SI et FO sont présents dans les deux trottoirs, ainsi que ponctuellement en traversée de voirie. Le réseau BT est aérien (en façade et sur poteaux béton), sauf au droit des sorties de cabines. L'éclairage public est géré par le SPW, sauf pour ce qui concerne la Place de Mont-sur-Marchienne.

(Hors Réunion) Mr Reinders demande à Mr Manzella les plans de réseaux aériens afin d'estimer l'ampleur des interventions au cas où une suppression des poteaux béton était envisagée.

➔ *Mr Manzella communique à Greisch les plans des installations aériennes pour les deux axes.*

Des conduites de gaz BP sont présentes, sauf exception, dans tous les trottoirs. En plus de celles-ci, une conduite MP est présente dans le trottoir côté pair de la N53 ainsi que du côté impair de la N5 (entre le pont du chemin de fer et le carrefour des Quatre Bras). Une campagne de recensement des raccordements particuliers de gaz va être lancée par ORES car la majorité de ceux-ci devront être remplacés. ORES profiterait peut-être des travaux à venir pour intervenir.

Une vérification des réseaux existants va être effectuée afin de mettre en évidence les installations vétustes qui nécessitent de toute manière un remplacement. Mr Manzella indique qu'aucun projet de pose nouvelle n'est prévu actuellement.

Mr Reinders demande à ORES de recevoir les schématiques de fonctionnement des réseaux afin de s'assurer, notamment au niveau de l'électricité, qu'aucune installation n'a été oubliée lors du report.

→ *Mr Manzella communique à Greisch les schématiques de fonctionnement pour les deux axes.*

Mr Reinders relève un point particulier au niveau de la place de Mont-sur-Marchienne. Une cabine électrique et une cabine de détente de gaz sont situées à proximité du centre sportif. Plusieurs variantes d'aménagement sont dessinées actuellement, mais certaines sont susceptibles d'impacter ces deux cabines. Mr Reinders demande à ORES de vérifier si ces cabines sont toujours bien en service et de quelle manière elles pourraient être adaptées/déplacées.

→ *Mr Manzella vérifie les possibilités de déplacement/suppression des cabines client du centre sportif.*

Concernant la plantation d'arbres, ORES ne dispose pas d'une liste d'essences à respecter, mais imposera plutôt des conteneurs ou des barrières anti-racines.

Enfin, un projet de renforcement est en cours d'étude pour l'alimentation du site « ACEC ». D'autres renforcements sont également susceptibles d'être nécessaires, en fonction de l'apparition de nouveaux lotissements le long des axes.

SWDE

Mr Toussaint indique que, pour les deux axes, des conduites de distribution d'eau sont présentes des deux côtés des voiries, principalement dans les zones de stationnement. A priori, ce sont des conduites en fonte ne nécessitant pas de renouvellement. Il en va de même pour les raccordements particuliers, plus aucun raccordement en plomb ne devrait être présent.

Les vannes sur les raccordements particuliers ne sont pas nécessairement sur la conduite, mais peuvent également être déportées. Il n'y a pas de règle figée dans la zone du présent marché.

Plusieurs points durs sont soulevés par Mr Toussaint :

- Les conduites d'adduction sont difficilement déplaçables, ou alors à frais très importants.
- Deux grosses chambres de visite sont identifiées au carrefour de la N53 avec la rue Sabatier et au carrefour de la N5 avec la rue Pierre Baily. Elles ne pourront pas non plus être déplacées.

Mr Reinders demande à la SWDE s'il existe des plans repérés (géo-référencé ou avec des cotes) afin de pouvoir localiser précisément les conduites car seuls des schématiques de fonctionnement ont été reçus via le portail KLIM-CICC.

→ *Mr Toussaint communique à Greisch les plans repérés des installations de la SWDE pour les deux axes.*

VOO Brutele

Mr Beaujean indique que, pour les deux axes, le réseau de télédistribution est aérien (en façade et sur poteaux béton). Les traversées de voirie sont, en théorie, souterraines.

Les lignes-mères sont en souterrain et alimentent des amplis présents dans les carrefours.

De plus, dans le cas de la N5, une station d'antenne est présente à proximité de Télésambre. Elle alimente en télédistribution les localités de Marcinelle, Couillet, une partie de Charleroi, ... Un grand nombre d'installations y sont donc recensées.

Il n'y a actuellement pas de nouveau projets prévus.

(Hors Réunion) Mr Reinders demande à Mr Beaujean les schématiques de fonctionnement fournis à la suite de la demande sur le portail KLIM-CICC (mais plus lisibles), si possible des plans repérés des installations (géo-référencé ou avec des cotes) ainsi que les plans de réseaux aériens afin d'estimer l'ampleur des interventions au cas où une suppression des poteaux béton était envisagée.

→ *Mr Beaujean communique à Greisch les plans des installations aériennes pour les deux axes.*

PROXIMUS

Mr Dupont indique que Proximus dispose d'installations dans les trottoirs des deux axes, ainsi que de nombreuses traversées souterraines. Il estime que les plans du projet définitif sont indispensables pour débiter les études. Il signale que, le cas échéant, des devis seront réalisés pour les déplacements

nécessaires. Mr Reinders souligne toutefois que plusieurs étapes préalables peuvent dès à présent être lancées :

- Analyse des projets de nouvelles poses éventuelles ;
- Vérification de la réalisation du saut technologique vers le FTTH ;
- Vérification de la présence de câbles papier-plomb toujours en service qui devront être remplacés même s'ils ne sont pas impactés par les arbres, mais uniquement car ils ne supporteront pas le compactage du coffre des trottoirs.

Mr Dupont précise que, dans la stratégie actuelle de Proximus, la technologie FTTH est prévue uniquement à l'intérieur du R9. Toutefois, vu les travaux prévus, ils profiteront peut-être du chantier pour étendre cette nouvelle technologie aux N5 et N53.

➔ *Mr Dupont lance les vérifications et études dont question ci-avant, même en l'absence de plan définitif, surtout vu les délais inhérents à la planification financière des investissements de Proximus.*

Deux numéros de dossier ont été ouverts chez Proximus, à rappeler lors des échanges :

- N5 : 386429
- N53 : 386430

Mr Dupont signale encore qu'à proximité des armoires et bornes, un grand nombre de câbles, joints et fibres optiques sont présents à faible profondeur.

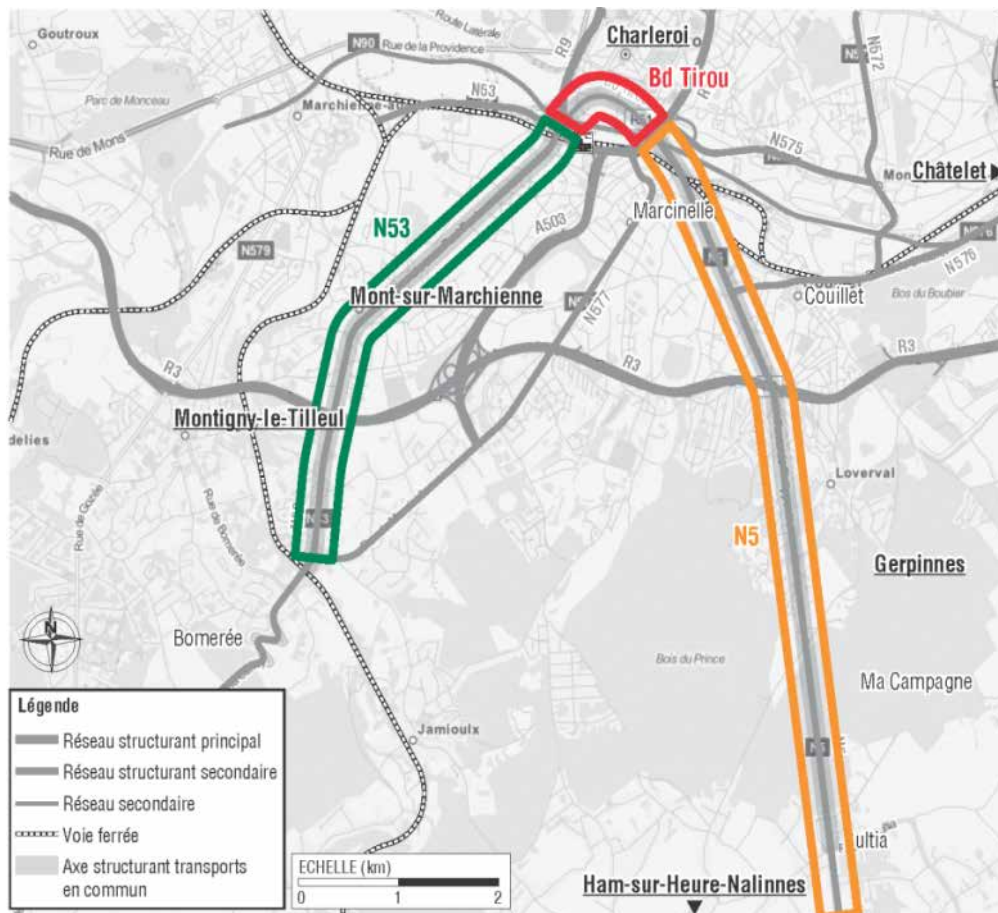
En complément aux plans reçus suite à la demande sur le portail du KLIM-CICC, Mr Reinders demande les plans reprenant les identifications des câbles, ainsi que leurs codes et types. Cela permettra d'affiner les plans de repérage des installations existantes.

7. *Mr Dupont communique à Greisch les plans des installations souterraines détaillés pour les deux axes.*

8. Prochaine réunion

Non programmée à ce jour.

Un périmètre d'étude initial décomposé en trois secteurs différents



La N53 (de Bomérée au R9)

Axe d'entrée de ville depuis le Sud Ouest.

Des charges de trafic d'environ 14'000 à 16'000 véh/j au Sud du R3, autour de 12'000 véh/j au Nord du R3.

Une urbanisation importante entre Mont-sur-Marchienne et le R9.

La N5 (du Bultia au R9)

Axe d'entrée de ville depuis le Sud et depuis l'Est (via connexion aux 4 Bras de Couillet).

Des charges de trafic entre 25'000 et 40'000 véh/j au Sud du R3, autour de 22'000 véh/j entre les deux rings.

Des zones commerciales importantes le long de l'axe.

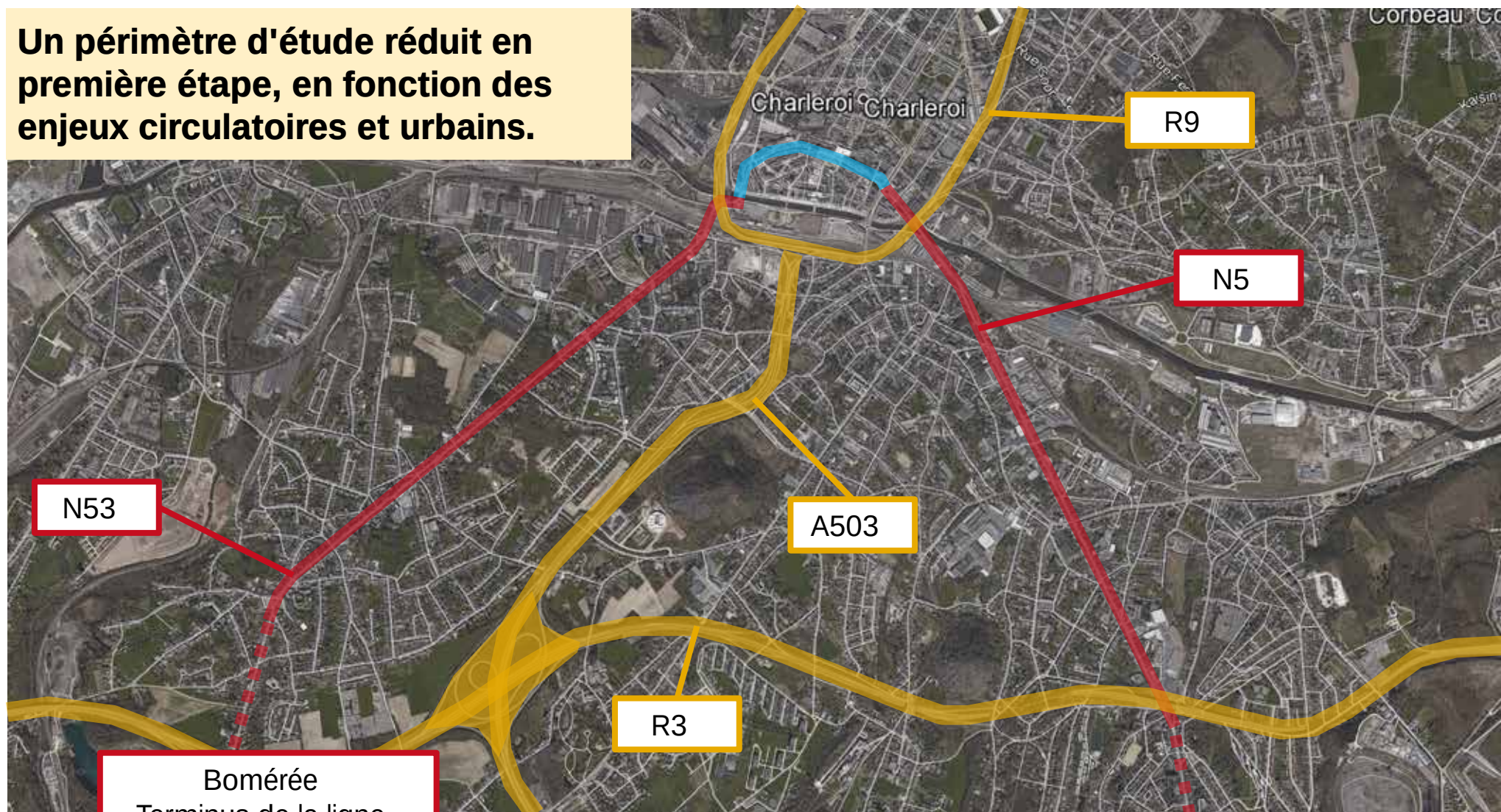
Le boulevard Tirou

Objet d'un projet de réaménagement, visant à supprimer les flux de transit.

Principal axe de desserte du centre commercial Rive Gauche et de la ville basse.

Périmètre d'étude limité

Un périmètre d'étude réduit en première étape, en fonction des enjeux circulatoires et urbains.



Procès-verbal n° 016 de réunion concessionnaires du mardi 11 juillet 2017

1. Participants

-  Mr Reinders bureau greisch – Chef de projet Voiries
- ☒ Mme André Ville de Charleroi – Service voirie
- ☒ Mr Wauthion Ville de Charleroi – Service voirie
- ☒ Mr Samonati IGRETEC
- ☒ Mr Godani SPW-DGO1-42 – Routes de Charleroi – Chef de District

2. Diffusion complémentaire

- ☒ Mme Verbist SRWT – Responsable Bureau d'études
- ☒ Mr Bertho SRWT – Directeur des Services Techniques
- ☒ Mr Bille SPW-DGO1-42 – Routes de Charleroi
- ☒ Mr Charlier SPW-DGO1-42 – Routes de Charleroi
- ☒ Mr Baar bureau greisch – Administrateur
- ☒ Mr Boden Atelier d'Architecture du Sart-Tilman – Administrateur
- ☒ Mme Pigeon bureau Dupaysage
- ☒ Mr Berthod Transitec Ingénieurs-Conseils – Chef de projet Signalisation
- ☒ Mme Pronzola Transitec Ingénieurs-Conseils – Chef de projet Mobilité
- ☒ Mr Tacheron Transitec Ingénieurs-Conseils – Directeur
- ☒ Mr Beaujean VOO Brutele
- ☒ Mr Toussaint SWDE
- ☒ Mr Manzella ORES
- ☒ Mme Vernailien ELIA
- ☒ Mr Dupont Proximus
- ☒ Mr Georges SPW FO – SOFICO
- ☒ Mr Caes Air Liquide

3. Ordre du jour

Réunion spécifique à l'égouttage.

4. Coordonnées des personnes de contact

Nom et prénom	Société	Email	Tél/GSM
VERBIST Aline	SRWT	aline.verbist@tec-wl.be	081/32.28.52 – 0496/11.58.69
REINDERS Jonathan	Greisch	jreinders@greisch.com	04/366.87.10 – 0495/90.81.14
BEAUJEAN Frédéric	VOO Brutele	frederic.beaujean@staff.voo.be	0494/56.53.36
TOUSSAINT Denis	SWDE	denis.toussaint@swde.be	0485/88.33.39
MANZELLA Guiseppe	ORES	guiseppe.manzella@ores.net	071/27.15.01
VERNAILLEN Betty	ELIA	contactcentersud@elia.be	081/23.70.00
DUPONT Bernard	Proximus	chantier.a4@proximus.com	081/42.81.52
GEORGES Samuel	SPW FO – SOFICO	samuel.georges@spw.wallonie.be	0478/54.04.33
CAES Pierre	Air Liquide	pierre.caes@airliquide.com	0475/65.79.84
ANDRE Christine	Ville de Charleroi – Service voirie	christine.andre@charleroi.be	071/47.18.66 – 0471/34.63.13
WAUTHION Pierre	Ville de Charleroi – Service voirie	pierre.wauthion@charleroi.be	
SAMONATI Michel	IGRETEC	michel.samonati@igretec.com	071/20.28.36 – 0494/53.96.66
GODANI Anthony	SPW-DGO1-42	anthony.godani@spw.wallonie.be	071/27.05.61 – 0477/98.58.63

5. Introduction

Mr Reinders introduit la réunion en présentant le cadre du projet.

La SRWT a été mandatée par le Gouvernement Wallon pour réaliser des aménagements permettant de faire circuler une ligne de bus à haut niveau de service (BHNS) au Sud de Charleroi, sur les axes N5 et N53. L'auteur de projet est la société momentanée Greisch – Transitec accompagnés, en sous-traitance, par les bureaux AAST et Dupaysage pour les aspects urbanistiques et paysagers.

A long terme, le projet s'étend de Gerpinnes (rond-point du Bultia), en passant par Charleroi (quais de la Gare du Sud) jusqu'au carrefour du « Carrefour Bomerée », respectivement sur la N5 et la N53. Dans les premières réflexions, le projet s'est concentré sur les tronçons suivants :

- N5 : Giratoire du Boulevard Tirou jusqu'au giratoire sous le R3, une zone de 150 à 200 mètres étant également susceptible d'être réaménagée au-delà (encore à confirmer) ;
- N53 : Giratoire de la gare du Sud jusqu'à 150 mètres au-delà de la Place communale de Mont-sur-Marchienne.

Toutefois, la zone d'intervention a maintenant été étendue et concerne :

- N5 : Giratoire du Boulevard Tirou jusqu'à la place de la Queue (200 mètres au-delà du viaduc du R3) ;
- N53 : Giratoire de la gare du Sud jusqu'au Carrefour de Bomerée.

Un complément de l'étude de mobilité est en cours actuellement de manière à déterminer si le BHNS peut aller jusqu'au Bultia, même sans disposer de l'E420 (projet du SPW dit « du Trident »), et donc des diminutions de charges de trafic qui y sont liées.

Conformément aux souhaits de la Ville de Charleroi, les aménagements étudiés actuellement sont qualitatifs et ne concernent donc pas uniquement les revêtements. Un réaménagement de façade à façade est ainsi, prévu, intégrant un certain nombre de plantations, de nouveaux trottoirs ainsi qu'un adoucissement des profils en travers peu praticables.

Au niveau du planning, les dépôts de permis sont encore prévus en 2017, les premiers travaux ne devant probablement pas démarrer avant 2019.

6. Egouttage

Mr Samonati indique qu'une campagne de reconnaissance a été réalisée pour le réseau de la station d'épuration de Montignies-sur-Sambre et qui couvre environ 200 km de conduites. Cette campagne, toujours en cours, consiste en la caractérisation des chambres de visite et le zoomage dans les canalisations. Il précise encore que ces documents ont été, en son temps, remis à la Ville de Charleroi.

Mr Reinders indique avoir reçu le plan terrier des canalisations tant pour la N53 que la N5, mais pas les fiches permettant de connaître les profondeurs des conduites, ni les opérations de zoomage.

➔ *Mr Samonati rassemble les informations disponibles et les diffuse à Mr Reinders.*

Au-delà de la place des Essarts, il semblerait qu'il n'y ait que des égouts superficiels qui résultent de la canalisation des aqueducs qui longeaient initialement la voirie régionale. Seul un ovoïde 120x80 cm proviendrait de la rue Gadin et descendrait vers le Carrefour de Bomerée, qu'il longe ensuite. Mr Samonati propose, vu les travaux prévus, de créer un égouttage là où aucun réseau structurel n'existe actuellement. Pour ce faire, il va informer la SPGE que d'importants travaux de voiries se préparent sur les deux axes et intégrer les travaux d'égouttage nécessaires dans le plan d'investissement 2019 de la SPGE.

Mr Samonati informe la SPGE des travaux de voiries prévus sur la N53 et la N5.

(Hors réunion : D'après le PASH, les canalisations situées sous la N53 alimentent plusieurs stations d'épuration :

- Carrefour de Bomerée – R3 : SE de Marchienne-au-Pont ;
- R3 – Place des Essarts : SE de Marchienne-au-Pont ;
- Place des Essarts – rue de la Sauvenière (côté pair) : SE de Marchienne-au-Pont ;
- Place des Essarts – Rue de la Villette : SE de Montignies-sur-Sambre.

Pour ce qui concerne la N5, le découpage est le suivant :

- Sambre – Drève des Dominicains : SE de Marchienne-au-Pont ;
- Drève des Dominicains – Bultia : SE de Loverval-Haies.)

Par ailleurs, une galerie de captage de la SWDE serait présente le long de la N5, à proximité de l'école de Loverval. Elle serait hors service mais qui alimenterait toujours les grands lacs.

Enfin, le réseau d'égouttage historique appartenant au SPW, Mr Reinders demande encore à Mr Godani s'il existe des anciens plans d'égouttage et/ou de voirie qui permettraient de recouper les informations.

Mr Godani vérifie si d'anciens plans d'égouttage existent toujours au SPW.

7. Demandes du Service voirie en termes d'aménagement

Mme André rapporte les problèmes qui ont été constatés par les services de la voirie ou rapportés par les riverains :

- Présence de trottoirs avec des marches vers les maisons ;
- Poteaux d'éclairage qui encombrant trop les trottoirs ;
- Stationnement de véhicules à moitié en voirie, l'autre moitié sur le trottoir ;
- Entrées charretières démolies ;
- Eviter les îlots directionnels ;

- Demande le placement d'abribus ;
- Ecoulement de l'eau de la N5 dans la rue Jules Bordet.

Mr Reinders indique que la quasi-totalité des problèmes soulevés seront résolus dans le cadre du projet, les travaux étant prévus de façade à façade.

8. Prochaine réunion

Non programmée à ce jour.

Procès-verbal n° **01** de réunion concessionnaires du mardi 23 janvier 2018

1. Participants¹

☒	Mr Bille	(pt) SPW-DGO1-42 – Routes de Charleroi
☒	Mr Charlier	SPW-DGO1-42 – Routes de Charleroi
☒	Mme Verbist	SRWT – Responsable Bureau d'études
	Mr Reinders	bureau greisch – Chef de projet Voiries
☒	Mr Beaujean	VOO Brutele
☒	Mr Derval	SWDE
☒	Mr Manzella	ORES
☒	Mr Dupont	Proximus
☒	Mr Georges	SPW FO – SOFICO

2. Diffusion complémentaire

☒	Mr Bertho	SRWT – Directeur des Services Techniques
☒	Mr Baar	bureau greisch – Administrateur
☒	Mr Boden	Atelier d'Architecture du Sart-Tilman – Administrateur
☒	Mme Pigeon	bureau Dupaysage
☒	Mme Pronzola	Transitec Ingénieurs-Conseils – Chef de projet Mobilité
☒	Mr Tacheron	Transitec Ingénieurs-Conseils – Directeur

3. Concessionnaires conviés mais non présents ou non impactés :

- IGRETEC : absent
- ELIA : excusé
- AIR LIQUIDE : absent
- SPGE : absent
- EUROFIBER : absent
- INFRABEL : excusé
- Elia : excusé
- Air Liquide : non présent

4. Introduction

Mr Bille introduit la réunion en présentant l'état d'avancement du projet.

Il rappelle qu'une première réunion a été organisée avec les concessionnaires, convoquée à l'époque par la SRWT. En effet, la SRWT est mandatée par le Gouvernement Wallon pour réaliser des aménagements permettant de faire circuler une ligne de bus à haut niveau de service (BHNS) au Sud de Charleroi, sur les axes N5 et N53. Des budgets ont depuis été dégagés par le Gouvernement Wallon mais ont été octroyés aux gestionnaires des voiries : la DGO1 pour la N53, la SOFICO pour la N5. Pour sa part, la SOFICO a confié à la DGO1 la gestion du projet sur la N5.

Depuis la réunion plénière du 18 avril 2017, le projet a bien progressé. Sur la N53, une demande de permis d'urbanisme est en passe d'être introduite. La N5 souffre d'un décalage d'environ un à deux mois par rapport au projet de la N53. De plus, il est à noter que, vu le passage du BHNS par la gare de Charleroi Sud, l'intégralité de la gare va être revue. Cette extension de mission est actuellement à l'état d'esquisse.

Mr Bille précise encore qu'un marché de travaux va être lancé sous peu pour effectuer une campagne de sondage sur la N53. Elle aura pour but d'identifier les matériaux en place (pour anticiper les démolitions et pollutions éventuellement présentes) ainsi que localiser au mieux les réseaux concessionnaires. Pour ce faire, une planification sera établie avec l'entrepreneur et les gestionnaires de réseaux invités à venir identifier leurs installations. Mr Reinders insiste sur l'importance de ces sondages et sur l'implication attendue de la part des gestionnaires de réseaux. En effet, pour être efficace, le repérage nécessitera sans doute le déploiement de camions laboratoires, de jointeurs, etc. L'idéal est d'obtenir, dans chaque sondage, des installations repérées et identifiées par chacun à l'aide de colsons.

Une campagne similaire sera organisée sur la N5.

¹ (pt) = « part-time ».

En réponse aux interrogations d'intervenants, Mr Bille indique que le planning des travaux à venir n'est pas encore connu. Il paraît cependant raisonnable d'imaginer, au stade actuel des études, trois phases sur chacun des deux axes :

- Sur la N53 :
 - De Bomerée à la rue de l'Eau d'Heure ;
 - De la rue de l'Eau d'Heure à la rue du Beau Site ;
 - De la rue du Beau Site à la gare de Charleroi Sud.
- Sur la N5 :
 - Du giratoire « Ma Campagne » au R3 ;
 - Du R3 aux Quatre Bras de Couillet ;
 - Des Quatre Bras de Couillet au giratoire Tirou.

5. N53

Tous les plans au 1/200^e sont ouverts et commentés en réunion. Chacun relève les particularités de son réseau et/ou des aménagements.

Plan n°01

Mr Derval signale que les conduites d'eau sont à une profondeur suffisante que pour pouvoir être conservées. Ainsi, il estime que les aménagements peuvent occasionner une descente du niveau fini de maximum 30 cm avant de poser problème. Il souhaite donc connaître les niveaux du projet.

Mr Reinders explique qu'au stade actuel, les seuls niveaux disponibles seront ceux des coupes-types, repérées sur les vues en plan. L'étude fine du nivellement ne pourra démarrer que lors de la phase projet.

Mme Verbist signale qu'une cabine électrique devra plus que probablement être implantée au terminus de Bomerée pour alimenter une station de rechargement de bus par pantographe. Mr Manzella indique qu'un réseau MT alimentant le GB de Bomerée est disponible et permettra d'alimenter cette cabine. Il signale encore que les câbles sont dans le terre-plein le long du GB.

(Hors réunion) Les câbles MT en question ne sont pas renseignés sur les plans reçus sur le KLIM-CICC.

Mr Manzella indique qu'un nœud du réseau gaz se situe en bordure du projet, entre la pompe à essence et les voies de chemin de fer.

Mr Beaujean explique que le réseau de VOO, depuis Bomerée jusqu'à la place Communale, est à la fois en souterrain (câbles à fibres optiques principalement) et en aérien (distribution TLD), sur des poteaux en béton. Un câble souterrain est notamment présent dans la zone du terminus de Bomerée.

La question de l'enfouissement de certains tronçons est soulevée. A titre d'exemple, le chantier « Charleroi District Créatif », d'une longueur d'environ 5 km, pour 1100 clients, a un coût d'un million d'euros (pose en tranchées mises à disposition).

Sur ce même tronçon, les câbles électriques d'ORES sont également en aérien.

➔ *D'une manière générale, il est nécessaire de définir les zones d'enfouissements des câbles aériens sur l'ensemble des deux tracés afin que les concessionnaires puissent analyser ces demandes et fournir des devis. A définir avec la Ville de Charleroi.*

Plan n°02

Une cabine d'ORES est située côté impair, au niveau d'un chemin privé. Une traversée souterraine de câbles BT y est relevée. De plus, Mr Manzella signale que les deux câbles MT qui l'alimentent depuis la rue du Gadin doivent être remplacés car ce sont des câbles à isolation en papier-plomb, qui ne résisteront donc pas au chantier.

Mr Beaujean signale la présence d'un câble VOO en voirie à hauteur du n°107a.

La question de l'équipement des abribus est soulevée. Si un éclairage et/ou de l'information doivent être prévu, des demandes de raccordement doivent être envoyées chez ORES.

➔ *Définir les besoins en raccordements électriques pour les abribus.*

Plan n°03

Mr Derval indique que la conduite d'eau est située côté pair, des traversées permettent l'alimentation des bâtiments côté impair. Elle est en bon état. La conduite d'eau, actuellement en voirie, devrait se retrouver en accotement.

Mr Dupont signale la présence d'une borne et d'un ROP dans le terre-plein à l'intérieur de la boucle de la rue du Gallois. De nombreux câbles et joints sont au pied de ces installations.

Plan n°05

Dans la zone du nouveau P+R (entre les n°84A et 84), l'emprise de la voirie est fortement élargie. Toutes les installations situées dans le trottoir côté pair se retrouveront sous les futures voiries.

Mr Beaujean signale la présence d'un amplificateur dans la zone, qui devra donc être déplacé.

Vu la proximité du pont sur le R3, les déplacements de concessionnaires seront, en fonction de l'étude, peut-être prolongés jusqu'à cet ouvrage.

La question de l'éclairage des P+R est abordée. Contrairement à l'axe, cet éclairage sera géré par la Ville. Il faut donc prendre contact avec ORES. L'étude devra être commandée par la Ville de Charleroi pour éviter à la SRWT de devoir payer des frais d'études. Mr Reinders signale toutefois qu'une étude d'éclairage sera effectuée en interne, tout comme pour les voiries et places.

Plan n°06

A partir de ce plan, des zones de stationnement sont prévues le long de la voirie, sauf exception des deux côtés de la voirie. Un arbre est prévu toutes les deux places de parking.

Mr Reinders signale que, sur base des plans reçus de certains concessionnaires, il n'est pas possible de localiser précisément les installations souterraines (dans le cas de la SWDE et de VOO) ni de connaître leur nature (dans le cas de Proximus), ce qui permettrait d'anticiper les problèmes qui apparaîtront avec le chantier.

Mr Derval indique qu'il ne dispose pas de plans plus précis que ceux fournis via le KLIM-CICC voire as-built. Il conseille de prendre contact avec Mr Jean-Guy Baudouin (responsable du BE de la SWDE, 087/87.87.87).

Mr Dupont confirme qu'il ne peut fournir plus d'indications sur les sections et natures de leurs câbles et qu'habituellement les plans fournis suffisent. Une demande spécifique doit être faite auprès de Proximus.

→ *Le SPW introduit des demandes officielles pour obtenir des plans plus détaillés.*

La question de la nouvelle technologie FTTH de Proximus est soulevée. Mr Dupont confirme que la N5 fait partie de la première phase de déploiement. Vu l'importance et le délai des travaux prévus sur la N53, Mr Reinders demande à nouveau que Proximus se positionne sur le déploiement à moyen terme de cette technologie sur la N53.

→ *Le SPW introduit une demande auprès de Proximus pour s'assurer qu'une position officielle de la société soit fournie sur le déploiement ou non du FTTH sur la N53.*

Mr Manzella signale que la pompe à essence située au n°54 est équipée d'une station de recharge CNG, et est donc alimentée par une conduite de gaz MP.

Plan n°07

Mr Dupont signale, au carrefour avec la rue des Carrières, un gros nœud de leurs installations.

Plan n°08

Le plan de réaménagement des places Communale et des Essarts est présenté. Le terrain situé du côté du centre sportif, en contrebas de la N53, est intégré dans les aménagements, de même que la conciergerie, qui doit être démolie. Sur la place Communale, les marches devant les habitations seront déplacées pour créer une terrasse plus large.

Deux cabines client (gaz et électricité) alimentant le centre sportif doivent être déplacées. Une demande doit être introduite par le client (la Ville de Charleroi) auprès d'ORES.

→ *La Ville de Charleroi introduit une demande de déplacement des cabines électrique et gaz alimentant le centre sportif.*

Au niveau des marches, Proximus signale une borne et un ROP. L'impact de la modification du niveau fini devra être analysé par Proximus.

Mr Charlier signale que le matériau choisi actuellement pour les voiries traversant les places, des pavés de terre cuite, est refusé par le SPW. Une solution alternative doit être étudiée, en tenant compte du fait que la Ville de Charleroi veut une uniformité entre le revêtement des places et celui des voiries les franchissant.

→ *Auteurs de projet proposent un nouveau revêtement de voirie.*

Plan n°09

Mr Derval indique que la configuration est différente à partir de la place des Essarts. Il y a une conduite côté impair située à environ 5 m – 5,5 m des façades, soit à la limite des zones de stationnements jusqu'à la gare. Cette conduite se retrouvera dès lors sous les futurs arbres et/ou filet d'eau et avaloirs.

Mr Dupont signale la présence, côté pair, de 7 câbles cuivre et de fibre optique raccordée à un client (banque BNP) ainsi qu'une borne et un ROP au coin de la rue de l'Eglise (celle dans le prolongement de la rue des Goutteaux). De plus, côté impair, il y a également un raccordement fibre optique vers un commerce de gsm.

D'une manière générale, le carrefour avec les rues de l'Eglise et des Goutteaux est chargé pour tous les concessionnaires, notamment en termes de traversées. Ce constat se répètera dans les carrefours suivants.

Mr Manzella mentionne encore la présence d'un nœud de vannes sous le quai bus côté pair. Il est donc au minimum en partie dans les éléments linéaires matérialisant le contour du quai bus.

Plan n°10

Mr Derval indique que, côté pair, une deuxième conduite d'eau se situe dans la zone de stationnement actuelle, soit dans le futur alignement d'arbres. Il estime que la localisation des arbres est problématique et devrait être revue.

Mme Verbist signale que la Ville de Charleroi impose de planter un maximum d'arbres. Les aménagements présentés sont la conclusion de compromis entre les circulations automobiles, en transports en communs, le stationnement et les plantations. Il n'est donc pas envisageable de supprimer les plantations prévues.

Mr Derval estime qu'il ne sera pas possible, d'un point de vue financier, de renouveler la totalité des conduites en conflit avec les arbres et/ou éléments linéaires. En prenant l'exemple d'un remplacement sur 2000 m à environ 300 €/m (montant donné à titre d'exemple), cela représenterait un budget de l'ordre de 1,2 millions d'euros car les conduites doivent être dédoublées (côtés pair et impair). Mr Derval estime que ce budget n'est pas soutenable car il absorberait la totalité du budget d'investissement de la SWDE pour le secteur concerné.

Mme Verbist prend note de ces craintes mais rappelle toutefois qu'il y a une impulsion politique exigeant la réalisation d'un BHNS, accompagné d'une revalorisation totale de l'espace public. Elle estime donc qu'un tel projet, dont le budget est de l'ordre de 53 millions d'euros, ne peut être mis en péril par une problématique liée à un budget de déplacement de concessionnaires. Ainsi, elle demande que chacun, sur base des plans présentés en réunion et fournis avec le rapport de réunion, analyse les renouvellements nécessaires pour permettre la réalisation du chantier et l'exploitation de la ligne de BHNS sans nécessiter de réouverture dans les années suivant les travaux. Sur base de ces estimatifs et en fonction des possibilités d'investissements, une étude plus poussée sera faite, par exemple pour découper le chantier en phases cohérentes avec les investissements à consentir. Si ce n'est possible, l'information sera remontée vers les instances concernées, de manière à analyser les moyens à mettre en œuvre pour permettre la réalisation du projet.

➔ *Gestionnaires de réseaux analysent les renouvellements nécessaires et communiquent leurs estimatifs.*

Plan n°11

Mr Manzella signale une cabine MT dans la rue de la Tombe, occasionnant plusieurs traversées de la N53 par des câbles BT. De même le carrefour avec la rue de la Sauvenière est un important nœud pour le réseau de gaz.

Ce même carrefour est également, comme précisé précédemment, un important nœud pour Proximus.

La question des raccordements de gaz est abordée. ORES fera une analyse et un recensement des raccordements et anticiper les éventuels nouveaux raccordements.

Plan n°12

Mr Reinders indique qu'il y a un changement de profil à partir de la rue du Mayeuri où il ne subsiste qu'une zone de stationnements (et donc d'arbres), côté pair, tandis qu'un site propre bus en béton est créé au milieu de la voirie.

Sur ce plan, à partir du n°380, il n'y a plus de conduite d'eau côté pair.

Plans n°13 & 14

Mr Reinders présente une nouvelle modification du profil de voirie. A partir de la rue du Beau Site, un alignement d'arbres est prévu au centre de la voirie. Par contre, le site propre bus en béton est situé partiellement sur la zone de stationnement actuelle côté impair.

Mr Derval indique que la conduite sous le site propre est vétuste (en fonte des années 50-60) et devrait donc être renouvelée.

Plan n°15

Au carrefour avec l'avenue Albert 1er, un bac FO, actuellement dans une oreille du trottoir, se retrouvera à cheval dans le trottoir et le futur site propre. Mr Beaujean signale que le bac FO est fort occupé et le point de départ de nombreux réseaux, tandis que le poteau BT situé au même endroit est équipé d'un ampli, lui-même équipé de nombreux départs. Il va néanmoins, en fonction des demandes éventuelles de mise en souterrain des câbles, étudier les possibilités de déplacement du bac FO.

Plan n°16

Mr Georges informe qu'une pose de fibres optiques est prévue entre la rue de la Villette et la rue Vital Françoisse (allée bordant le terrain vide avant la rue Rousseaux et menant à la tour). Il propose de faire réaliser les travaux par forage dirigé pour limiter les risques de déplacement ultérieur de leurs installations. Pour ce faire, il est convenu, en réunion, de réaliser ce forage, en profondeur, côté impair. Les bacs FO intermédiaires seront idéalement dans les trottoirs au niveau des carrefours. Cela permettra de ne pas implanter d'arbre sur ces bacs FO.

Plan n°17

Mr Beaujean signale disposer de chambres de tirage partout à l'approche du pont de la Villette (dix au total), dans lesquelles transitent leurs installations.

Après vérification en réunion, il semblerait que ces chambres de tirage soient des chambres et des gaines mises à disposition dans le cadre des travaux du carrefour à feux avec la rue de la Villette et/ou du pont de la Villette.

Plan n°18

Mr Dupont signale qu'ils ont des traversées de Proximus vers la rue de Marchienne.

Mr Reinders signale que l'étude des concessionnaires peut, dans un premier temps, s'achever au niveau du pont de la Villette. En effet, vu le projet de réaménagement de l'esplanade devant la gare de Charleroi Sud, des quais en rive droite de la Sambre ainsi que de la gare des bus, les voiries entre le pont et le giratoire Olof Palme sont en train d'être revues.

6. N5

Plan n°01

Entre le giratoire Tirou et le pont de l'Avenue de Philippeville, les aménagements latéraux du métro léger sont étendus (stationnements, plantations, etc.).

Mr Dupont signale qu'une borne et un ROP dans un îlot existant se retrouvent ainsi dans une des voiries de desserte. Ces installations doivent être déplacées.

Mr Beaujean indique qu'une traversée enterrée est située au bord de la zone déjà aménagée.

Mr Derval indique que la conduite d'eau est située à environ 1 mètre des façades.

Plan n°02

Il semble n'y avoir aucun impact au niveau du franchissement du pont, les travaux s'y limitant à du marquage et un raclage-pose.

Plan n°03

Mr Derval signale un nœud de leur réseau très important au droit du carrefour avec la rue Pierre Bailly. Il se compose notamment d'une double chambre de visite. Par ailleurs, la conduite qui alimente cette installation se retrouvera dans la bande de stationnement, et donc sous les arbres, depuis l'embranchement de la rue de Philippeville.

A partir de ce carrefour, la SWDE dispose d'une conduite en fonte ductile de part et d'autre de la voirie.

Mr Dupont confirme que Proximus a bien pour projet la pose de fibres optiques pour le FTTH (y compris le raccordement à l'intérieur des habitations) sur la N5 jusqu'au giratoire sous le R3.

Mr Beaujean indique avoir un câble souterrain côté impair à partir du n°161.

Pour ORES, ce carrefour est également important, une cabine MT étant située dans la rue Delimborg. De nombreuses traversées électriques et gaz sont signalées.

Plans n°04 à 06

Les plans prévoient des zones de plantations plus limitées que pour la N53, car il y a moins de zones de stationnement. Certaines plantations sont par ailleurs prévues en dehors du domaine public. Il semble dès lors y avoir relativement peu d'impact sur les réseaux souterrains.

Mr Beaujean signale toutefois qu'au niveau de la rue Blanche, ils disposent d'un bac FO très chargé, avec de nombreux départs vers les réseaux de distribution.

Plan n°07

Le carrefour des Quatre Bras de Couillet est signalé, par tout le monde, comme étant un important nœud, avec des traversées dans toutes les directions. Spécifiquement pour ORES, une conduite MP 15 mbar traverse la N5 dans ce carrefour.

Mr Dupont indique que Proximus dispose, dans le trottoir côté pair, notamment à partir du n°88, d'une nappe de 6 câbles.

Plan n°08

Un nouveau giratoire est prévu à hauteur de la rue de Nalines. Celui-ci nécessite l'expropriation du car-wash qui se trouve du côté impair, le long de la rue du Coucou. Toutes les installations souterraines seront impactées par cette modification du domaine public.

Plan n°10

La grande majorité des concessionnaires franchissent le giratoire sous le R3 en suivant ce qui semble être une ancienne voirie. Il est probable que le niveau du terrain ait été revu à la hausse lors de la construction de ce giratoire. Des sondages permettront de vérifier la profondeur de ces installations.

Plan n°11

MR Derval signale qu'entre le 264 et 302 la conduite en fonte ductile de 80 est à 1m20 de profondeur et dans le trottoir existant. A partir du 304, la conduite d'eau traverse la chaussée il n'existe plus qu'une conduite du côté impair.

Plans n°12 et suivants

Ces plans sont moins avancés que sur la N5 intra ring. Les remarques suivantes ont toutefois été formulées :

- Le réseau de Brutélé – VOO s'arrête au niveau de l'allée des Lacs. Au-delà, il s'agit du réseau de Tecteo.
- Le réseau de la SWDE est dédoublé jusqu'à Loverval. Au-delà, il s'agit d'une ancienne conduite vétuste.

7. Prochaine réunion

Non programmée à ce jour.

Procès-verbal n° **02** de réunion concessionnaires du lundi 06 mai 2019

1. Participants¹

- ☒ Mr Bille (pt) SPW-DGO1-42 – Routes de Charleroi
- ☒ Mr Charlier SPW-DGO1-42 – Routes de Charleroi
- ☒ Mr Godani SPW-DGO1-42 – District de Charleroi

- ☒ Mme Verbist OTW – Responsable Bureau d'étude

-  Mr Reinders bureau greisch – Chef de projet Voirie

- ☒ Mr Derval SWDE
- ☒ Mr Manzella ORES Charleroi
- ☒ Mr Henrard ORES Namur
- ☒ Mr Doolaeghe RD Engineering (Orange / Eurofiber)
- ☒ Mr Ponnet Telenet
- ☒ Mr Beaujean VOO Brutele
- ☒ Mr Vandersmissen VOO Nethys
- ☒ Mr Piret VOO Nethys

2. Diffusion complémentaire

- ☒ Mr Bertho OTW – Directeur des Services Techniques

- ☒ Mr Baar bureau greisch – Administrateur
- ☒ Mr Boden Atelier d'Architecture du Sart-Tilman – Administrateur
- ☒ Mme Pigeon bureau Dupaysage
- ☒ Mme Pronzola Transitec Ingénieurs-Conseils – Chef de projet Mobilité
- ☒ Mr Tacheron Transitec Ingénieurs-Conseils – Directeur

- ☒ Mr Dupont Proximus
- ☒ Mr Georges SPW FO – SOFICO

3. Concessionnaires conviés mais non présents ou non impactés :

- IGRETEC : excusé
- PROXIMUS : excusé
- ELIA : excusé
- AIR LIQUIDE : excusé
- SPGE : excusé
- INFRABEL : excusé
- Air Liquide : excusé

4. Introduction

Mr Bille introduit la réunion en présentant l'état d'avancement du projet depuis la précédente réunion, le 23.01.2018.

Pour diverses raisons, les demandes de permis d'urbanisme n'ont pas encore été introduites. Elles devraient l'être fin septembre, après une phase de présentation du projet à la population courant septembre. Pour ne pas perdre plus de temps, les études de projet et l'élaboration du cahier spécial des charges travaux se feront en parallèle de l'instruction de la demande de permis.

Le cahier spécial des charges devrait être unique et comprendre deux lots, correspondant aux deux axes. Il est tout à fait possible de faire un marché conjoint.

Pour rappel, les réfections se feront de façade à façade, les éléments linéaires étant notamment tous renouvelés. Egalement, les ponts présents sur le tracé verront leur étanchéité renouvelée, à l'exception du pont de la N5 sur la Sambre et les voies de chemin de fer, récemment réfectionnés. Vu ces travaux, il est

¹ (pt) = « part-time ».

demandé que les éventuels réseaux présents sur la chape d'étanchéité soient déplacés sous les ponts ou dans des corniches.

→ *Concessionnaires vérifient les réseaux à déplacer sur les ponts.*

Un point sur le planning est fait :

- Adjudication du marché au printemps 2020.
- Travaux prévus sur trois grosses années, ce qui est très rapide et qui va donc demander une très bonne préparation et un haut niveau de détail dans les études.
- Cinq phases de travaux envisagées, comprenant plusieurs fronts de chantier de déplacements de concessionnaires. A valider toutefois avec l'importance des travaux à prévoir sur ces réseaux.

Mr Bille signale encore une très forte volonté de la Ville de Charleroi concernant la plantation d'arbres. Ainsi, les arbres, bordures, revêtements de voiries en béton, poteaux d'éclairages, etc. sont des éléments à considérer comme intangibles.

Spécifiquement concernant l'éclairage, celui-ci sera entièrement revu et remplacé par des luminaires de 8 m de haut. Les gestionnaires de réseaux demandent l'ajout des socles sur les coupes. Mr Bille signale que, sur la N5, l'éclairage est repris dans le marché PPP de la Sofico avec le consortium LuWa. Les détails pratiques de cette reprise ne sont pas encore connus. Une réunion est programmée fin juin pour la mise en route de ce contrat.

Enfin, une série de documents peuvent être mis à disposition pour affiner les études :

- Plans terriers du projet ;
- Carnet de coupes ;
- Sondages effectués (photos, relevés, coupes et intégration sur les coupes projetées).

Ces documents seront joints au présent rapport de réunion.

Hors réunion : Les documents ont finalement été envoyés par email le 04.06.2019.

5. N53

SWDE

Mr Deval signale qu'un remplacement de leurs installations actuellement en fonte entre la rue du Beau Site et le carrefour Villette a été budgété. Les travaux, à charge du SPW, consisteraient en le placement d'une conduite Ø150 mm en fonte ductile dans la zone où il n'y a des habitations que d'un côté, puis deux conduites Ø100 mm en fonte ductile dans la zone plus densément construite. Le montant pour ces travaux s'élève à environ 1.000.000 €, comprenant les démolitions, terrassements et reconstructions. Si les tranchées sont mises à disposition, les travaux de fourniture et pose des conduites reviendrait à 200.000 €.

Mr Bille signale que le SPW ne pourra justifier la prise en charge de la totalité du devis, d'autant plus que les démolitions et reconstructions sont de toute manière financées dans le cadre du projet.

Mr Bille propose également d'intégrer ces déplacements dans le marché de travaux du BHNS.

Spécifiquement concernant les arbres qui seront plantés, Mr Derval confirme qu'il ne sera pas nécessaire de déplacer les conduites mais qu'une plantation avec protections particulières peut être prévue.

Au niveau du P+R situé juste au Sud du R3, vu l'élargissement de l'assiette de la voirie, la SWDE va également prévoir le renouvellement de la conduite située côté Ouest. Mr Derval propose, pour autant qu'une tranchée soit mise à disposition, de faire faire ces travaux par leur entrepreneur, en coactivité avec le reste du chantier et sans facturation au SPW.

Également, si des déplacements ponctuels étaient nécessaires (par exemple des nœuds de vannes, etc.), ils pourraient les faire dans des tranchées/fouilles mises à disposition dans le cadre du marché travaux BHNS qui serait lancé.

La SWDE transmettra les impositions techniques liées à la pose de la conduite pour la mise à disposition d'une tranchée. La SWDE souhaite que le SPW écrive officiellement pour ce dossier.

Telenet

Pas d'installations sur la N53. Ils vont toutefois vérifier si, sur base des documents joints au rapport de réunion, le projet du BHNS peut être une opportunité de développement de leur réseau. Le cas échéant, les bacs et gaines seraient mis à disposition par Telenet et la pose serait réalisée dans le marché de travaux BHNS.

Orange et Eurofiber

Mr Doolaege indique qu'une pose récente a été faite entre le carrefour Villette et l'avenue Emile Rousseaux. Il s'agit de quatre forages successifs, avec des bacs FO aux entrées/sortie, qui sont équipés de fibres.

Il indique que, comme Telenet, ils vont analyser les opportunités d'investissement.

Mr Bille signale qu'il ne souhaite pas que le chantier se résume à la pose de gaines FO pour chaque concessionnaire « au cas où » et que les trottoirs s'en retrouvent remplis.

ORES

• Electricité

Mr Manzella explique que l'étude de remplacement des anciens câbles enterrés, susceptibles de ne pas supporter le chantier, est en cours. Cela concerne tant les câbles MT que les câbles BT.

Pour ce qui concerne les réseaux aériens, aucun déplacement n'est prévu actuellement, sauf dans des cas particuliers. Il est convenu qu'ils devront au minimum être déplacés au niveau du P+R du R3 vu l'élargissement de la voirie et au niveau des places communale et des Essarts. Une analyse de l'OTW et du SPW sera faite de manière à demander d'éventuels autres travaux d'enfouissement.

L'attention de l'OTW et du SPW est portée sur les demandes d'alimentation qui devront être introduites pour le raccordement des abribus, etc.).

Egalement, la question de l'éclairage des P+R est soulevée. Etant remis aux Communes, ils devront être éclairés par ORES. De même, des barrières et d'autres équipements nécessiteront une alimentation BT. ORES va analyser les possibilités de raccordement BT et EP de ces parkings.

Enfin, les études d'éclairage et les modèles de luminaires prévus devront être validés par ORES pour les zones éclairées par ORES.

Les premiers résultats des études en cours pourraient être transmis par ORES avant les congés.

• Gaz

La prospection pour d'éventuels nouveaux raccordements au réseau de gaz est en cours.

Les études menées n'ont pas soulevé de souci particulier à l'exception d'une conduite à déplacer au niveau du P+R du R3.

Egalement, la cabine client du centre sportif doit être déplacée. Pour ce faire, une zone de 2m² au sol doit être réservée à la nouvelle cabine.

VOO

Le réseau FO est majoritairement enterré tandis que la distribution Coax est majoritairement sur poteau. Si les installations aériennes devaient être enterrées et/ou modifiées, il faudrait compter environ 10.000 € par armoire à déplacer, sachant qu'il y en a 13 sur le tracé.

En fonction de l'étude d'ORES, le réseau de VOO sera adapté pour correspondre (soit en aérien, soit en souterrain).

6. N5

Mr Reinders présente les aménagements prévus. Contrairement à la N53, un plus grand nombre de travaux hors des emprises publiques existantes ou modifiant profondément l'organisation voiries/trottoirs sont relevés :

- Débouché (vers le Sud) des viaducs franchissant la Sambre et les voies de chemin de fer : La N5 est redressée, nécessitant, sur 40 mètres environ, la modification du mur de soutènement séparant la N5 de route de Philippeville.
- Carrefour avec les rues des Hauchies et du Transvaal : Une placette (avec la plantation d'arbres et le maintien de stationnement) est créée, ces deux voiries n'étant plus reliées à la N5.
- Carrefour avec les rues de Nalinnes et du Coucou : Un carrefour à feux débordant sur le terre-plein (et donc le trottoir) côté Est est prévu.
- Viaduc du R3 : Le giratoire sous le viaduc voit son diamètre réduit, la voirie étant le plus déplacée au niveau de l'Avenue de l'Armée française ce qui permet l'implantation d'un parking en ouvrage sous le viaduc qui s'implantera donc sur le trottoir existant. Egalement, la rue Joseph Wauters est décalée d'une travée. Ces deux interventions nécessiteront le déplacement des installations se trouvant dans l'emprise du parking en ouvrage.
- Allée du Beau Chéniat (côté Sud) : Un important dévoiement de la voirie vers l'Est permet l'implantation d'un îlot pour protéger les piétons.
- Au niveau de l'IND de Loverval : Le carrefour est totalement sécurisé avec les modifications suivantes :
 - Nouvel accès à l'école au-delà des maisons constituant le corps de garde.
 - Jonction de l'Allée Notre-Dame de Grâce à la N5 déplacée vers le Sud.
 - Quai bus en partie sur le puis d'accès de la SWDE.
- Rue du Charon : La N5 est dévoyée vers l'Ouest pour permettre l'implantation d'un îlot planté en central.

- Aux alentours de la Drève des Dominicains : Des expropriations sont prévues pour permettre l'élargissement des trottoirs à des largeurs confortables et cohérentes avec le reste du projet. Ce faisant, plusieurs murs de soutènement doivent être démolis et reconstruits en retrait.
- Maison de repos : La N5 est déviée vers l'Ouest pour permettre l'implantation d'un îlot sécurisant la traversée piétonne.
- Terminus de Ma Campagne : Les installations qui seraient situées sur le côté Est de la voirie seront sous les voiries en béton du terminus.
- Giratoire Bultia : Un réaménagement des abords est prévu pour permettre la liaison de l'itinéraire cyclable longeant la N5 aux autres voiries.

Ces différentes zones doivent être particulièrement analysées par les gestionnaires de réseaux afin d'identifier les installations qui seront en conflit avec les nouveaux aménagements.

SWDE

Mr Derval signale d'ores et déjà que les raccordements particuliers situés au droit des murs de soutènement à reconstruire au niveau de la Drève des Dominicains risquent d'être impactés. Leur remplacement devra donc être envisagé, outre celui des conduites en tant que telles.

Telenet

Ont des installations existantes entre le giratoire Tirou et la rue de la Croix-Rouge, avec un bac FO à ce carrefour. Comme pour la N53, ils vont vérifier les opportunités de développement de leur réseau.

Orange et Eurofiber

Mr Doolaeghe indique qu'ils disposent d'installations :

- Depuis la rue de la Croix Rouge à l'extrémité du pont ;
- D'un forage sous la N5 de la rue P. Bailly à la rue de Couillet ;
- D'une traversée au niveau de la rue du Vivier.

Comme pour la N53, ils vont analyser les opportunités d'investissement.

ORES

Sur le territoire de Gerpinnes, c'est ORES Namur (et non ORES Charleroi) qui est gestionnaire du réseau d'électricité. La personne de contact est Mr Squelaert.

Pour le réseau de gaz, ORES Charleroi est gestionnaire de la totalité du réseau.

VOO

Sur le territoire de Gerpinnes, c'est Nethys (et non Brutele) qui est gestionnaire du réseau de télédistribution.

7. Prochaine réunion

Le 15 juillet 2019 à 9h00 à la Direction des Routes de Charleroi.

Procès-verbal n° **03** de réunion concessionnaires du lundi 15 juillet 2019

1. Participants¹

☒	Mr Charlier	SPW-DGO1-42 – Routes de Charleroi
☒	Mr Bizzochi	SPW Mobilité et Infrastructures Electromécanique
☒	Mme Verbist	OTW – Responsable Bureau d'étude
	Mr Reinders	bureau greisch – Chef de projet Voirie
☒	Mr Derval	SWDE
☒	Mr Manzella	ORES Charleroi
☒	Mr Beaujean	VOO Brutele
☒	Mr Piret	VOO Nethys
☒	Mr Debois	Elia

2. Diffusion complémentaire

☒	Mr Bille	SPW-DGO1-42 – Routes de Charleroi
☒	Mr Godani	SPW-DGO1-42 – District de Charleroi
☒	Mr Bertho	OTW – Directeur des Services Techniques
☒	Mr Baar	bureau greisch – Administrateur
☒	Mr Boden	Atelier d'Architecture du Sart-Tilman – Administrateur
☒	Mme Pigeon	bureau Dupaysage
☒	Mme Pronzola	Transitec Ingénieurs-Conseils – Chef de projet Mobilité
☒	Mr Tacheron	Transitec Ingénieurs-Conseils – Directeur
☒	Mr Dupont	Proximus
☒	Mr Georges	SPW FO – SOFICO
☒	Mr Henrard	ORES Namur
☒	Mr Doolaeghe	RD Engineering (Orange / Eurofiber)
☒	Mr Ponnet	Telenet

3. Introduction

Cette réunion fait suite à celle du 06 mai, pour laquelle toutes les études, notamment au cours de laquelle les renouvellements de réseaux sur la N5 n'avaient pas pu être abordé

4. Elia

N53

Elia n'a pas de pose prévue le long de la nationale.

Elle attire l'attention sur l'endroit suivant : Au niveau de la gare (après le pont Villette), gros impact du projet des quais de Sambre (projet du Port Autonome), notamment si un abaissement du mur de quai est réalisé. Les câbles sont en effet juste derrière.

N5

• Aérien

Elia n'a pas de pose prévue le long de la nationale.

Elle attire l'attention sur l'endroit suivant : Franchissement, à proximité du concessionnaire Peugeot Bullman, d'une ligne HT 150 kV. Distances de 4,50 m à respecter par rapport au conducteur, qui peut varier en fonction de la température, du vent mais également de la charge électrique. Elia peut fournir un plan de profil en long, sur base d'un levé à réaliser.

¹ (pt) = « part-time ».

Ces indications sont importantes pour la manutention, mais aussi pour les plantations et les luminaires. Points d'attention à prévoir dans le CSC.

• **Souterrain**

Présents uniquement au niveau du giratoire Tirou. Dans le courrier accompagnant les plans, des 30 kV HS sont mentionnés, mais ils doivent être considérés « de réserve ». Il y a également des câbles de signalisation en service. Les câbles sont théoriquement posés à 0.80 - 1.20 m, avec couvre-câble.

A nouveau, Elia peut fournir des plans dwg (Passer par adresse Contact center Sud et tél. 081/23 77 00).

Si besoin de déplacements, contact à prendre avec Mr Carliez (olivier.carliez@elia.be – 0475/26 17 20). C'est également avec lui qu'il faut vérifier la possibilité d'abandonner ces câbles.

Elia demande que les plans DWG reprenant les autres concessionnaires soient envoyés car pour rappel, ils imposent 50 cm par rapport à tous les autres impétrants et rien à l'aplomb.

Elia demande qu'un mail lui soit envoyé avec les endroits de points d'attention où abandon de câbles.

Elia signale que des numéros de dossiers ont déjà été attribués pour les 2 axes. Il faut donc utiliser ces numéros lors de toutes demandes :

- N5 : S19.07.151
- N53 : S19.07.161

5. VOO Nethys

N5

Ne disposent d'installations (Coaxiales) qu'au niveau du giratoire Ma Campagne, du côté de la rue de la Ferrée.

Pas d'informations relatives au réseau FO en l'absence de plans. Il y aurait toutefois de la FO qui irait jusqu'à l'Allée des Lacs mais à confirmer.

D'une manière générale, à partir du R3, il n'y a pas de difficultés. Si Ores n'intervient pas sur l'aérien, VOO non plus.

6. VOO Brutélé

N5

Au carrefour avec la rue des Hauchies, des traversée aérienne et souterraine doivent être renouvelées pour permettre les aménagements.

Des installations sont présentes à 1,20 m des façades depuis la rue de La Villette jusqu'à la rue Bordet. A partir de Bordet jusqu'à la rue Bufquin des Essarts, les installations sont à la 45 cm de la bordure.

7. SWDE

Mr Derval rappelle que des vannes et bouches d'incendie sont situées dans des quais bus. Elles devront être mises à niveau. Ce point est également à prendre en compte sur tout le reste des aménagements.

N5

Outre les déplacements dont question lors des réunions antérieures, trois points supplémentaires ont été relevés par la SWDE :

- Sous le P+R R3 : Une conduite de distribution et une conduite de production passent à travers le nouveau parking en ouvrage sous le viaduc. Elles doivent être déplacées.
- Au niveau de l'allée ND de Grâce, une bouche incendie semble se retrouver dans les voies de circulation. A contrôler.
- A Ma Campagne : Vu l'élargissement de la voirie au niveau du P+R, une conduite de distribution doit être déplacée.

Des devis seront établis pour chaque zone poste par poste tout compris (tranchée, réfection et déplacement). Les tranchées devraient toutefois être mises à disposition.

N53

Pas de changement sur cet axe.

Les deux points relevés sont le tronçon Beau Site-Villette et au droit du P+R à proximité du R3. La tranchée sera mise à disposition. Les montants des devis ont été communiqués.

8. ORES Charleroi

N5

Mr Manzella indique que toute l'étude est réalisée. Toutes les cabines sur le tracé vont être renouvelées, y compris le matériel MT et BT à l'intérieur.

Points particuliers :

- Au rond-point Tirou, le câble MT sera remplacé.
- Delimborg : ORES souhaite réaliser des travaux dans cette rue (jusqu'à la cabine). Ce sont des travaux de « Bonne gestion », qui ne sont pas en lien direct avec le projet.
- Cabine « Coucou » : Elle a été renouvelée récemment (qq années). Elle sera amenée à être déplacée si la démolition du hangar situé sur le terrain se confirme.
- Cabine « Ecoles » (au pied du viaduc du R3) : ORES voudrait un terrain pour pouvoir implanter, en surface, une cabine actuellement enterrée.
- Au rond-point du R3 : Remplacement des installations jusqu'à la rue de l'Amérique.
- Il y a également une demande d'une station CNG d'une station services le long de l'axe. A coordonner : soit cela sera fait avant le chantier ou lors de l'exécution du tronçon. M. Manzella signale également qu'il y a des interventions hors du périmètre d'intervention. Comment va-t-on gérer cela ? A trancher.

Pour la partie au-delà du R3, ORES Namur doit être consulté.

N53

Mr Manzella indique que l'étude n'est pas encore réalisée.

9. SPW Electromécanique

Pour ce qui est des feux, Mr Bizzochi explique que Laurent Mievis s'occupe de la stratégie et de la programmation, tandis que l'électromécanique peut fournir des clauses techniques relatives aux feux, armoires, liaisons, etc. Il précise qu'un remplacement de toutes les armoires peut être prévu.

Pour ce qui est de l'éclairage public, une réunion spécifique avec Luwa doit être organisée. En effet, LUWA devient propriétaire et gestionnaire des éclairages pendant 20ans. La date du 19/08 à 9h00 est proposée.

10. Divers

Poteaux avec caméras -> Faire le point avec la Police. Quid PMV ?

Point planning : CSC seront rédigés fin 2019, lancés en 2020 (sous réserve des budgets, et donc d'un gouvernement). Chantier devrait débuter en 2021, sur les deux axes simultanés rapidement (3 ans).

11. Prochaine réunion

Le 23/09 à 9h00 au SPW à Charleroi.

1. Participants¹

☒	Mr Bille	SPW-DGO1-42 – Routes de Charleroi
☒	Mr Charlier	SPW-DGO1-42 – Routes de Charleroi
☒	Mr Bizzochi	SPW Mobilité et Infrastructures Electromécanique
☒	Mme Verbist	OTW – Responsable Bureau d'étude
	Mr Reinders	bureau greisch – Chef de projet Voirie
☒	Mr Pottiez	LUWA – Directeur maintenance
☒	Mr Kowalewski	LUWA – Responsable opérationnel Charleroi

2. Diffusion complémentaire

☒	Mr Godani	SPW-DGO1-42 – District de Charleroi
☒	Mr Bertho	OTW – Directeur des Services Techniques
☒	Mr Baar	bureau greisch – Administrateur
☒	Mr Boden	Atelier d'Architecture du Sart-Tilman – Administrateur
☒	Mme Pigeon	bureau Dupaysage
☒	Mme Pronzola	Transitec Ingénieurs-Conseils – Chef de projet Mobilité
☒	Mr Tacheron	Transitec Ingénieurs-Conseils – Directeur

3. Introduction

Cette réunion fait suite à celle du 15 juillet lors de laquelle il a été convenu d'organiser une réunion spécifique avec LUWA.

Présentation de LUWA : Ce consortium a, sous la forme d'un contrat PPP, la gestion de l'éclairage du réseau structurant pour une durée de 20 ans. Le réseau de voiries a été découpé en quatre secteurs géographiques :

- Liège : Jacobs
- Namur – Luxembourg : Genetec
- Brabant Wallon – Hainaut : Mobic
- Charleroi – Philippeville : Citelum

Présentation du projet du BHNS :

Mme Verbist introduit la réunion en rappelant le cadre du projet.

L'OTW a été mandatée par le Gouvernement Wallon pour réaliser des aménagements permettant de faire circuler une ligne de bus à haut niveau de service (BHNS) au Sud de Charleroi, sur les axes N5 et N53. Le projet s'étend :

- Sur la N5 : du giratoire du Boulevard Tirou au giratoire « Ma Campagne » ;
- Sur la N53 : du giratoire de la gare du Sud jusqu'au Carrefour de Bomerée.

La liaison entre ces deux axes se fera par la rive droite de la Sambre (quai le long de la gare SNCB).

Conformément aux souhaits de la Ville de Charleroi et du Gouvernement Wallon, un réaménagement de façade à façade est prévu, intégrant un certain nombre de plantations, de nouveaux trottoirs ainsi que des aménagements cyclables.

Des budgets ont été dégagés par le Gouvernement Wallon mais ont été octroyés aux gestionnaires des voiries : la DGO1 pour la N53, la SOFICO pour la N5. Pour sa part, la SOFICO a confié à la DGO1 la gestion du projet sur la N5.

Au niveau du planning, les dépôts de permis sont prévus fin septembre ou courant octobre 2019, les premiers travaux ne devant pas démarrer avant 2021. Les sociétés impétrantes ont déjà été contactées et des réunions de travail sont en cours.

¹ (pt) = « part-time ».

LUWA est donc actuellement concerné par la N5, car elle fait partie du réseau structurant. Toutefois, des négociations sont en cours pour faire passer la N53 dans le réseau structurant (principalement pour des raisons budgétaires et de financement via la BEI.).

La N588 (devant la gare de Charleroi-Sud) pourrait aussi entrer dans le giron du réseau structurant, tandis qu'un court tronçon de la N5 (entre Tirou et R9) ne serait pas non plus dans le réseau structurant actuel. Ce point devra être vérifié par le SPW.

Mr Pottiez signale qu'un relevé contradictoire est en cours pour finaliser le contrat PPP de LUWA. De telles modifications auront un impact sur le contrat PPP. Il est convenu que Mr Bizzochi en informe la cellule du SPW (Denis Cornet) en charge du contrat pour un éventuel avenant au contrat.

4. Points techniques

LUWA indique leurs conditions à prendre en compte pour pouvoir reprendre en exploitation et en maintenance les luminaires :

- Système de télégestion des luminaires ;
- Performances sur le rendu photométrique ;
- Imposent deux constructeurs pour des raisons de maintenance. Par habitude et parce que ces sociétés peuvent intégrer les systèmes de télégestion, LUWA prévoit du Philips en autoroute et du Schreder en urbain.

Ainsi, les clauses techniques doivent être suffisamment définies et il faut prévoir une approbation des fiches techniques de l'entrepreneur par LUWA. Il est déjà précisé que :

- Les câbles doivent être posés sous gaine. La section doit être déterminée sur base d'une étude de manière à limiter le courant dans les LED (pour éviter une usure prématurée).
- Un câble de cuivre nu (équipotentiel) doit être prévu en fond de fouille (sous le sable). Il doit être continu avec des cosses et des départs qui remontent sur les poteaux (pas de remontée du câble principal).

Afin d'éviter tout problème lors du chantier, LUWA propose de transmettre, pour exemple, un dossier d'exécution qu'ils fournissent au SPW. M. Pottiez sera l'interlocuteur privilégié pour ces aspects techniques.

Vu les impositions et engagements de LUWA en termes d'économies d'énergie, il est impératif que les armoires alimentant l'éclairage public n'alimentent rien d'autre. Par exemple, les alimentations électriques des feux, des illuminations de fêtes, des luminaires des voiries perpendiculaires et des parkings, des abribus, des caméras ou encore des bornes lumineuses doivent être indépendantes.

Autres points abordés :

- Guirlandes de Noël et autres illuminations de fêtes : Déterminer les points de raccordements. Également, les points de fixation doivent être anticipés, notamment pour le dimensionnement des poteaux.
- Abris voyageurs : OTW confirme qu'il s'agit d'une concession de la ville de Charleroi (marché publicitaire) et qu'ils sont donc éclairés indépendamment de LUWA.
- Bornes lumineuses sur les îlots : Mr Bille confirme qu'il ne souhaite pas de bornes lumineuses, mais uniquement des catadioptres.
- A priori, il existe des caméras Police/VDC sur la N5. A approfondir.
- Mr Pottiez attire l'attention sur le niveau d'éclairage sur les passages pour piétons ainsi que sur les trottoirs « PMR » (a priori 25 Lux). Ces points doivent être analysés au regard de l'audit de sécurité et si ce point n'a pas été abordé, il faudra le trancher (renforcement ou non de l'éclairage).
- Zone du boulevard Tirou : Les luminaires prévus sont particuliers car c'est la continuité d'un aménagement existant. Il est demandé de contrôler la propriété des luminaires.
- Mr Reinders pose la question de la limite d'intervention de LUWA dans les voiries latérales aux axes. Ce point sera à affiner pour voir combien de luminaires sont concernés. Des conventions tripartites (Ville/SPW/LUWA) seront à établir pour fixer les choses.

Organisation du chantier :

- Luminaires : Prévoir une dépose du matériel et mise en dépôt chez LUWA (les luminaires existants leur appartiennent) ;
- Feux : Prévoir une dépose du matériel existant et mise en dépôt des contrôleurs au SPW. Certains sont neufs mais seront récupérés à d'autres endroits du territoire. Il est préférable d'avoir des contrôleurs de même type le long des deux axes vu les priorités bus.

5. Prochaine réunion

Néant.

1. Participants¹

☒	Mr Bille	SPW-DGO1-42 – Routes de Charleroi
☒	Mr Charlier	SPW-DGO1-42 – Routes de Charleroi
☒	Mr Bizzochi	SPW Mobilité et Infrastructures Electromécanique
☒	Mme Verbist	OTW – Responsable Bureau d'étude
	Mr Reinders	bureau greisch – Chef de projet Voirie
☒	Mr Georges	SPW FO – SOFICO
☒	Mr Manzella	ORES Charleroi
☒	Mr Henrard	ORES Namur
☒	Mr Beaujean	VOO Brutele
☒	Mr Derval	SWDE
☒	Mr Debois	Elia
☒	Mr Carliez	Elia

2. Diffusion complémentaire

☒	Mr Godani	SPW-DGO1-42 – District de Charleroi
☒	Mr Bertho	OTW – Directeur des Services Techniques
☒	Mr Baar	bureau greisch – Administrateur
☒	Mr Boden	Atelier d'Architecture du Sart-Tilman – Administrateur
☒	Mme Pigeon	bureau Dupaysage
☒	Mme Pronzola	Transitec Ingénieurs-Conseils – Chef de projet Mobilité
☒	Mr Tacheron	Transitec Ingénieurs-Conseils – Directeur
☒	Mr Piret	VOO Nethys
☒	Mr Dupont	Proximus
☒	Mr Doolaeghe	RD Engineering (Orange / Eurofiber)
☒	Mr Ponnet	Telenet
☒	Mr Pottiez	LUWA – Directeur maintenance
☒	Mr Kowalewski	LUWA – Responsable opérationnel Charleroi

3. Introduction

Mr Bille introduit la réunion en recadrant l'avancement du projet et des études :

- Des réunions publiques ont eu lieu la semaine dernière, au cours desquelles un certain nombre de commentaires ont été formulés par les riverains.
- L'objectif est toujours : Adjudication courant 2020, début des travaux courant 2021.

4. Divers

Vu les quelques changements apportés aux plans depuis le dernier envoi, il est demandé de refournir les plans dwg à tous les gestionnaires de réseaux. Le plan de report des concessionnaires doit également être envoyé. Mr Reinders signale que certains réseaux voire certaines zones ne sont pas encore reportés.

Un rappel de l'emprise du projet est effectué. Il s'agira donc d'une intervention de façade à façade. Les matériaux prévus sont : pavés de béton en trottoirs, revêtements des voiries en hydrocarboné (sauf les sites propres bus en béton). Un point d'attention sur la N53 au niveau de la place Communale et de l'école où des dalles préfabriquées avec des pavés noyés dans le béton de grande dimension sont prévues. Elles ne sont pas démontables.

¹ (pt) = « part-time ».

Organisation des travaux : Les travaux de voiries suivront directement les déplacements de concessionnaires. La planification n'est pas encore connue.

Mr Bille insiste fortement pour que tout ce qui a trait aux réseaux (à déplacer, pouvant être maintenus, etc.) soit étudié maintenant pour éviter tout blocage lors du chantier. Il signale également que si une tranchée commune doit être prévue maintenant, il faut également s'attendre à devoir faire des efforts. Les arbres, par exemple, sont indispensables au projet. Des mesures particulières sont donc à étudier comme des diminutions de largeur de tranchée commune, des poses en voirie, etc.

Spécifiquement concernant le périmètre de la gare de Charleroi Sud, Mme Verbist indique que ce chantier sera réalisé avant les N5 et N53. Une réunion sera convoquée conjointement avec Arcadis.

Pour info, au 1er janvier 2020, la N53 passera dans le giron de la SOFICO. Cela a, principalement, un impact sur l'éclairage public.

5. Point par impétrant

Proximus

Absent. Pas de remplaçant pour le moment. Seront réinvités à une réunion de « rattrapage ». Néanmoins, Mr Bille déplore cette absence (déjà à la réunion précédente) vu l'ampleur et l'importance du projet. Toute réclamation sur le délai d'étude sera malvenue.

Mr Reinders signale que le report des installations de Proximus n'est pas réalisé car les informations transmises ne sont pas complètes et ne permettront pas un travail utile.

Elia

Outre les câbles HT renseignés comme « HS », deux câbles de signalisation 30 paires sont signalés au niveau du rond-point Tirou. Mr Carliez indique qu'il va vérifier si les câbles « HS » peuvent être abandonnés ou non. De toute manière, les câbles de signalisation doivent être maintenus.

Mr Reinders signale que le PAC a un autre projet pouvant impacter ces mêmes câbles sur le quai de Brabant. Une Marina y est en effet prévue, supprimant la liaison routière entre le giratoire et la rue Jean Monnet. A priori, une demande de permis devrait prochainement être déposée.

SPW FO - SOFICO

Des gaines FO sont signalées sur la N5 au niveau du rond-point Tirou ainsi que depuis la rue Brisack jusqu'au Bultia. Pour la N53, de nouvelles poses de gaines sont probables vu la reprise de cet axe par la SOFICO. Contact doit être pris avec l'ITS pour définir les besoins.

D'un point de vue « CSC », le SPW FO s'intégrera dans le marché principal.

Un point devra également être fait pour les caméras présentes sur l'axe N5. Faut-il également en prévoir sur la N53 vu qu'elle rentre dans le réseau structurant.

ORES Namur

Pour rappel, ils ne sont concernés sur la N5 qu'au Sud de la rue du Beau Chénial. Comme cela a été fait par ORES Charleroi sur les autres tronçons, ils vont analyser le projet et établir un/des devis pour les déplacements. Ces devis seront adressés au SPW Direction des Routes de Namur et à la SOFICO. Ils doivent également vérifier si d'autres travaux d'investissement seront intégrés au projet.

A priori, les poteaux BT présents au niveau de l'allée Notre-Dame de Grâce doivent être déplacés. Il en va de même pour les poteaux situés à proximité de la Drève des Dominicains où des acquisitions de terrains sont prévues pour élargir les trottoirs (des deux côtés de la N5). Le P+R de Ma Campagne devra également être examiné.

ORES Charleroi

Mr Manzella indique que les études pour l'électricité étaient déjà finies pour la N5. La N53 est également désormais achevée.

Des devis ont été réalisés pour les renouvellements, déplacements et nouvelles poses. Mr Bille indique que le SPW ne prendra pas en charge les renouvellements, tandis que Mr Manzella signale qu'ORES ne veut pas laisser des câbles papiers/plomb et ne veut pas les payer. Ce point ne pourra pas être résolu en réunion. Les devis doivent donc être envoyés au SPW, qui répondra si nécessaire. Le cas échéant, une réunion entre directions sera organisée.

Pour ce qui est du réseau gaz, aucun déplacement ne semble nécessaire. Vu le rappel fait concernant les arbres, une vérification sera néanmoins refaite par ORES.

Pour l'éclairage, Mr Manzella signale qu'une partie de la N53 (dans le bas, à l'approche de la rue de la Villette), appartient à ORES. Logiquement, les nouveaux éclairages appartiendront à la SOFICO. Par contre, il faudra contrôler l'impact sur le réseau dans les rues latérales (bouclages éventuels à refaire).

Mr Manzella soulève les points encore en suspens, qui nécessitent des informations :

- Déterminer les besoins en électricité (notamment la cabine MT à Bomerée) ;
- Déterminer si la cabine électrique à l'entrée de la rue du Coucou doit être déplacée ;
- Déterminer les localisations des armoires (nouvelles ou déplacées) des feux tricolores ;
- Déterminer les besoins pour les P+R.

VOO Brutelé

Mr Beaujean indique, comme prévu, qu'il va repartir des plans ORES pour les déplacements des poteaux.

Une attention particulière sera de mise sur la N5 à la rue des Hauchies et rue du Coucou.

Pour la N53, il est précisé qu'il n'y aura pas d'enfouissement côté rue de la Ronche.

SWDE

Pour la N53 : le renouvellement du tronçon Beau Site – Villette était décidé.

Pour la N5, deux devis ont été envoyés au SPW :

- Déplacement de la conduite de distribution qui passe sous le R3 (la conduite de production n'a pas encore étudiée) ;
- Déplacement de la conduite de distribution au niveau du P+R Ma Campagne.

Au niveau de la rue de la Croix-Rouge, environ 50 m de conduite doivent être déplacés car elle se trouve sous les arbres à planter pour finaliser l'aménagement entamé lors de la fermeture de la boucle du MLC.

Par ailleurs, Mr Bille signale qu'il craint des fuites sur la conduite entre Bomerée et R3 qui créent des défauts dans la voirie. A contrôler par la SWDE.

La SWDE contrôlera également la zone des places des Essarts et Communale vu la présence de dalles en bétons en voirie.

Egouttage

Une analyse des endoscopies réalisées doit être faite asap par BEG.

Une réunion spécifique sera organisée avec Igretec et la VDC.

6. Prochaines réunions

(Hors réunion) La réunion de « rattrapage » pour les gestionnaires de réseaux non présents ainsi que pour l'égouttage est fixée au 21/10/2019 à 9h00.

Procès-verbal n° **06** de réunion concessionnaires du lundi 21 octobre 2019

1. Participants¹

☒	Mr Charlier	SPW-DGO1-42 – Routes de Charleroi
☒	Mme Verbist	OTW – Responsable Bureau d'étude
	Mr Reinders	bureau greisch – Chef de projet Voirie
☒	Mr Dupont	Proximus
☒	Mme Migeot	Proximus
☒	Mr Ponnet	Telenet
☒	Mr Debruyne	RD Engineering (Orange / Eurofiber)

2. Diffusion complémentaire

☒	Mr Bille	SPW-DGO1-42 – Routes de Charleroi
☒	Mr Godani	SPW-DGO1-42 – District de Charleroi
☒	Mr Bizzochi	SPW Mobilité et Infrastructures Electromécanique
☒	Mr Bertho	OTW – Directeur des Services Techniques
☒	Mr Baar	bureau greisch – Administrateur
☒	Mr Boden	Atelier d'Architecture du Sart-Tilman – Administrateur
☒	Mme Pigeon	bureau Dupaysage
☒	Mme Pronzola	Transitec Ingénieurs-Conseils – Chef de projet Mobilité
☒	Mr Tacheron	Transitec Ingénieurs-Conseils – Directeur
☒	Mr Debois	Elia
☒	Mr Carliez	Elia
☒	Mr Pottiez	LUWA – Directeur maintenance
☒	Mr Kowalewski	LUWA – Responsable opérationnel Charleroi
☒	Mr Manzella	ORES Charleroi
☒	Mr Henrard	ORES Namur
☒	Mr Doolaeghe	RD Engineering (Orange / Eurofiber)
☒	Mr Georges	SPW FO – SOFICO
☒	Mr Derval	SWDE
☒	Mr Beaujean	VOO Brutele
☒	Mr Piret	VOO Nethys

3. Introduction

Mme Verbist introduit la réunion en rappelant le tracé du BHNS :

- Sur la N53 : du Carrefour de Bomerée à la gare de Charleroi-Sud ;
- Sur la N5 : du giratoire Tirou au giratoire « Ma Campagne » (rue de la Blanche Borne), ainsi qu'une piste cyclable jusqu'au Bultia ;
- Entre les deux axes : Passage par le quai en rive droite (gare de Charleroi-Sud) puis la rue de l'Ecluse.

Egalement, le timing du projet et des études est rappelé :

- PU : dépôt fin de l'année ;
- Adjudication : courant 2020 ;
- Début des travaux : courant 2021.

4. Divers

Vu les quelques changements apportés aux plans depuis le dernier envoi, il est demandé de refournir les plans dwg à tous les gestionnaires de réseaux. Le plan de report des concessionnaires doit également être

¹ (pt) = « part-time ».

envoyé. Mr Reinders signale que certains réseaux voire certaines zones ne sont pas encore reportés. Ces plans seront joints au rapport de la réunion.

Il est rappelé que le projet s'accompagne d'une intervention de façade à façade. Les matériaux prévus sont : pavés de béton en trottoirs, revêtements des voiries en hydrocarboné (sauf les sites propres bus en béton). Un point d'attention sur la N53 au niveau de la place Communale et de l'école où des dalles préfabriquées avec des pavés noyés dans le béton de grande dimension sont prévues. Elles ne sont pas démontables.

Egalement, le SPW impose, pour le franchissement des divers ponts, un déplacement des réseaux sous la couche d'étanchéité, via gaines et/ou chemins de câbles.

Sans qu'une décision finale n'ait été prise, on se dirige actuellement vers un marché conjoint (SPW et gestionnaires de réseaux) afin de limiter les problèmes de coordination en cours de chantier.

5. Point par impétrant

Telenet

Mr Ponnet indique que Telenet souhaite profiter de ce projet pour déployer leur réseau fibre optique. Ce déploiement est certain pour la N5, fort probable (mais à confirmer par Telenet) pour la N53. Ils seraient même intéressés par aller jusqu'au Bultia.

Les travaux consisteront en la pose de deux gaines FO et des bacs FO tout le long des deux axes, mais sur un seul trottoir. Des traversées seront prévues à certains carrefours.

Aucun déplacement n'est à prévoir suite aux travaux car Telenet ne dispose pas encore d'installations dans la zone des travaux, à une exception près : un bac FO situé à l'angle de la rue de la Croix-Rouge. Ce bac permettra de reconnecter la nouvelle pose de la N5 à leur réseau existant. Pour la N53, ils devront aller jusqu'au giratoire sous le MLC, au niveau de la rue des Rivages. Cette pose sera faite hors du présent marché.

Pour la constitution du CSC, un marché conjoint ne devrait pas poser de souci. Mr Ponnet indique que la fourniture des gaines et bacs est faite directement par Telenet, tandis que la pose sera intégrée dans le marché conjoint. Pour ce faire, Telenet va fournir les exigences de pose des gaines et bacs ainsi que des plans de pose.

Orange/Eurofiber

Mr Debruyne indique que ni Orange, ni Eurofiber ne disposent d'installations existantes (ni sur la N5, ni sur la N53). Aucun déplacement n'est donc à prévoir. Par ailleurs, il précise qu'aucun déploiement de leur réseau n'est prévu.

Proximus

Mr Dupont indique que, sur Charleroi, un raccordement des habitations à la fibre optique (FTTH) est en cours. Le déploiement hors de Charleroi est en projet, mais uniquement sur la N5. Pour ce faire, et pour autant que le réseau soit posé en souterrain, Proximus a besoin de bacs FO aux carrefours ainsi que des bacs DTP (env. 40x20 cm) toutes les deux maisons. Des gaines FO et des bundle seront également nécessaires.

Mr Reinders signale que Proximus doit absolument revérifier la position de leur société quant à un non-déploiement du FTTH sur la N53. En effet, il ne sera pas possible d'y retravailler avant plusieurs années, le chantier étant prévu de 2021 à 2024, plus les cinq ans de « gel » de la zone.

D'un point de vue des réseaux existants, Proximus va analyser les plans du projet afin de contrôler les réseaux (Cu et FO) à prendre en compte (maintien, abandon ou renouvellement). Une attention particulière doit être portée aux bornes et ROP présents sur le tracé. Au minimum, un ensemble borne et ROP doit être déplacé au niveau au Nord de la N5, suite à la plantation des arbres prolongeant le boulevard Tirou.

Une première analyse sera faite pour la prochaine réunion.

6. Prochaines réunions

La prochaine réunion spécifique aux concessionnaires est fixée au 11/12/2019 à 9h00.

Procès-verbal n° **07** de réunion concessionnaires du lundi 21 octobre 2019

1. Participants¹

☒	Mr Charlier	SPW-DGO1-42 – Routes de Charleroi
☒	Mme Verbist	OTW – Responsable Bureau d'étude
	Mr Reinders	bureau greisch – Chef de projet Voirie
☒	Mme André	Ville de Charleroi – Service voirie
☒	Mr Romyms	Ville de Charleroi – Service voirie
☒	Mr Dubois	Ville de Charleroi
☒	Mr Samonati	IGRETEC

2. Diffusion complémentaire

☒	Mr Bille	SPW-DGO1-42 – Routes de Charleroi
☒	Mr Godani	SPW-DGO1-42 – District de Charleroi
☒	Mr Bizzochi	SPW Mobilité et Infrastructures Electromécanique
☒	Mr Bertho	OTW – Directeur des Services Techniques
☒	Mr Baar	bureau greisch – Administrateur
☒	Mr Boden	Atelier d'Architecture du Sart-Tilman – Administrateur
☒	Mme Pigeon	bureau Dupaysage
☒	Mme Pronzola	Transitec Ingénieurs-Conseils – Chef de projet Mobilité
☒	Mr Tacheron	Transitec Ingénieurs-Conseils – Directeur
☒	Mr Debois	Elia
☒	Mr Carliez	Elia
☒	Mr Pottiez	LUWA – Directeur maintenance
☒	Mr Kowalewski	LUWA – Responsable opérationnel Charleroi
☒	Mr Manzella	ORES Charleroi
☒	Mr Henrard	ORES Namur
☒	Mr Dupont	Proximus
☒	Mme Migeot	Proximus
☒	Mr Debruyne	RD Engineering (Orange / Eurofiber)
☒	Mr Doolaege	RD Engineering (Orange / Eurofiber)
☒	Mr Georges	SPW FO – SOFICO
☒	Mr Derval	SWDE
☒	Mr Ponnet	Telenet
☒	Mr Beaujean	VOO Brutele
☒	Mr Piret	VOO Nethys

3. Introduction

Mme Verbist introduit la réunion en rappelant le tracé du BHNS :

- Sur la N53 : du Carrefour de Bomerée à la gare de Charleroi-Sud ;
- Sur la N5 : du giratoire Tirou au giratoire « Ma Campagne » (rue de la Blanche Borne), ainsi qu'une piste cyclable jusqu'au Bultia ;
- Entre les deux axes : Passage par le quai en rive droite (gare de Charleroi-Sud) puis la rue de l'Ecluse.

Egalement, le timing du projet et des études est rappelé :

- PU : dépôt fin de l'année ;
- Adjudication : courant 2020 ;
- Début des travaux : courant 2021.

¹ (pt) = « part-time ».

4. Divers

Il est rappelé que le projet s'accompagne d'une intervention de façade à façade. Les matériaux prévus sont : pavés de béton en trottoirs, revêtements des voiries en hydrocarboné (sauf les sites propres bus en béton). Un point d'attention sur la N53 au niveau de la place Communale et de l'école où des dalles préfabriquées avec des pavés noyés dans le béton de grande dimension sont prévues. Elles ne sont pas démontables.

Sans qu'une décision finale n'ait été prise, on se dirige actuellement vers un marché conjoint (SPW et gestionnaires de réseaux) afin de limiter les problèmes de coordination en cours de chantier.

5. Egouttage

Mr Reinders indique qu'une endoscopie des égouts de la N53 a été réalisée par le SPW afin de pallier le manque d'informations sur ces réseaux. La question reste en suspens pour la N5.

Mr Samonati signale qu'historiquement la majorité du réseau est SPW (donc de surface). Toutefois, de plus en plus de raccordements d'eaux usées sont effectués dessus. Mr Reinders indique que la plupart de ces réseaux ne peuvent être maintenus vu leur faible profondeur.

Dans ce cas, il paraît logique de remplacer le/les réseaux existants par un collecteur unique. Igretec signale que VDC doit faire la demande auprès d'Igretec, qui doit présenter le dossier à la SPGE pour subvention d'une partie du montant. Toutefois, pour ce faire, le dossier doit être dans la programmation PIC de la VDC, or la programmation 2019-2021 est déjà bouclée. Le projet pourrait être ajouté dans la programmation 2022-2024, mais alors il faudrait le mettre en option dans le marché, option qui ne pourrait dès lors pas démarrer avant 2022.

D'un point de vue de la répartition des travaux, si la SPGE prend en charge la canalisation principale et les raccordements d'eaux usées (un seul par habitation), les avaloirs et leur raccordement restent à charge du SPW.

D'un point de vue de l'étude, Igretec va vérifier avec la SPGE s'il est possible, pour eux, de réaliser l'étude en anticipé. Dans ce cas, il n'y a pas d'honoraires complémentaires à prévoir (compris dans le montant des travaux). Si ce n'est pas possible, l'étude peut être réalisée par Greisch, mais la question de la prise en charge des honoraires se pose.

Enfin, Mr Samonati signale que, vu notamment le coût de la dépollution des terres, il considère désormais que la pose d'une canalisation d'égouttage moyenne s'élève à 1000 € htva par mètre.

Bomerée – R3

Mr Samonati indique qu'il doit y avoir un rejet dans l'Eau d'Heure via un déversoir d'orage au niveau du carrefour. Sur le plan dont dispose Mr Reinders, ce DO n'apparaît pas.

Une canalisation existante 80x120 cm existe entre la rue du Gadin et le carrefour de Bomerée. Sous réserve d'un contrôle de son état et vu sa profondeur, elle pourrait être maintenue en place. Un dédoublement de cette canalisation pourrait être envisagé pour éviter toutes les traversées des raccordements particuliers.

Au-delà de la rue du Gadin (vers le R3), il faut prévoir une nouvelle canalisation, l'existante étant un réseau de surface. Egalement, la VDC déplore l'absence de CV de tête de réseau de part et d'autre du ring.

R3 – Place des Essarts

Une canalisation d'égouttage de section importante traverse la N53 (de la rue du Lutia vers la rue des Carrières). Elle reprend le tronçon de la N53 venant du R3.

Ce carrefour est également le point haut d'un réseau de surface qui va jusqu'à la place. Une investigation complémentaire doit être menée pour déterminer l'exutoire du réseau au niveau de la place. Il est convenu de prévoir le remplacement du réseau existant, dans tout ce tronçon, par un collecteur unique central.

Place des Essarts – Villette

A l'aval de la place des Essarts, deux réseaux sont existants, à profondeur. A partir de la rue Bordet, il n'y a plus qu'un seul égout, toujours à profondeur. A priori pas de souci dans ce secteur.

La VDC signale toutefois des problèmes de ruissellement à l'entrée de la rue Bordet ainsi que dans l'impasse Leclercq. Lors de l'étude, il faudra veiller au nivellement et au nombre d'avaloirs, ces rues étant fortement en contrebas de la N53.

6. Prochaines réunions

La prochaine réunion spécifique à l'égouttage est fixée au 21/11/2019 à 9h00 au SPW (Direction des Routes de Charleroi).

La prochaine réunion spécifique aux concessionnaires est fixée au 11/12/2019 à 9h00 au SPW (Direction des Routes de Charleroi).

1. Participants¹

☒	Mr Bille	(pt) SPW-DGO1-42 – Routes de Charleroi
☒	Mr Charlier	SPW-DGO1-42 – Routes de Charleroi
☒	Mme Verbist	OTW – Responsable Bureau d'étude
	Mr Reinders	bureau greisch – Chef de projet Voirie
☒	Mr Romyns	Ville de Charleroi – Service voirie
☒	Mr Dubois	Ville de Charleroi
☒	Mr Delier	SPGE
☒	Mr Samonati	IGRETEC
☒	Mr Thoumsin	(pt) Infrabel

2. Diffusion complémentaire

☒	Mr Godani	SPW-DGO1-42 – District de Charleroi
☒	Mr Bizzochi	SPW Mobilité et Infrastructures Electromécanique
☒	Mr Bertho	OTW – Directeur des Services Techniques
☒	Mr Baar	bureau greisch – Administrateur
☒	Mr Boden	Atelier d'Architecture du Sart-Tilman – Administrateur
☒	Mme Pigeon	bureau Dupaysage
☒	Mme Pronzola	Transitec Ingénieurs-Conseils – Chef de projet Mobilité
☒	Mr Tacheron	Transitec Ingénieurs-Conseils – Directeur
☒	Mme André	Ville de Charleroi – Service voirie
☒	Mr Debois	Elia
☒	Mr Carliez	Elia
☒	Mr Pottiez	LUWA – Directeur maintenance
☒	Mr Kowalewski	LUWA – Responsable opérationnel Charleroi
☒	Mr Manzella	ORES Charleroi
☒	Mr Henrard	ORES Namur
☒	Mr Dupont	Proximus
☒	Mme Migeot	Proximus
☒	Mr Debruyne	RD Engineering (Orange / Eurofiber)
☒	Mr Doolaeghe	RD Engineering (Orange / Eurofiber)
☒	Mr Georges	SPW FO – SOFICO
☒	Mr Derval	SWDE
☒	Mr Ponnet	Telenet
☒	Mr Beaujean	VOO Brutele
☒	Mr Piret	VOO Nethys

3. Introduction

Mme Verbist introduit la réunion en rappelant le tracé du BHNS :

- Sur la N53 : du Carrefour de Bomerée à la gare de Charleroi-Sud ;
- Sur la N5 : du giratoire Tirou au giratoire « Ma Campagne » (rue de la Blanche Borne), ainsi qu'une piste cyclable jusqu'au Bultia ;
- Entre les deux axes : Passage par le quai en rive droite (gare de Charleroi-Sud) puis la rue de l'Ecluse.

Egalement, le timing du projet et des études est rappelé :

- PU : dépôt début 2020 ;

¹ (pt) = « part-time ».

- Adjudication : courant 2020 ;
- Début des travaux : courant 2021.

4. Divers

Comme annoncé lors de la réunion précédente, Mr Dubois confirme que les travaux peuvent toujours être intégrés dans le PIC 2022-2024. Egalement, la SPGE confirme que des études anticipées peuvent effectivement être faites.

Un point sur les études est fait :

- Un marché de reconnaissances (endoscopies) doit être lancé sur la N5, comme cela l'a été sur la N53.
- L'étude des remplacements/renouvellements/poses peut être faite par Greisch ou par Igretec. SPGE et Igretec conviennent que les études soient réalisées par Igretec, aussi Greisch se limitera à insérer, dans le CSC, le résultat de ces études. Le projet de voiries (et notamment les plantations prévues) sera fourni à Igretec pour qu'ils puissent déterminer les mesures particulières éventuelles à prendre pour la protection des canalisations qui seraient impactées par ces arbres.

(Hors réunion) Dans son email du 25/11/2019 à l'OTW, Mr Samonati signale que le bureau d'étude d'Igretec est pour l'instant fortement surchargé au niveau études et qu'il envisage dès lors une collaboration avec le bureau Greisch pour l'étude.

Endoscopies : Pour rappel, une convention a été signée entre la SPGE et le SPW pour la reconnaissance des réseaux existants. SPW (ou la Ville si le réseau est identifié) prend en charge le dégagement des trapillons et les curages, puis la SPGE prend en charge l'endoscopie et l'analyse. Un contrat-cadre est en cours de préparation, mais ne sera pas prêt à temps dans le cadre du présent projet. Mr Bille propose de lancer un marché spécifique et d'utiliser, en l'état, la convention.

Igretec a un PASH "interne", avec les informations des CV et sections des égouts sur le bassin technique de la SE. Mr Samonati fournira, sous réserve de l'accord de sa Direction, les informations disponibles sur la N5 et la N53.

➔ *Igretec transmet les informations dont ils disposent sur le réseau d'égouttage existant.*

Mr Samonati signale que les tronçons en orange repris sur le PASH sont des projets de poses, mais qui n'auront pas lieu à court ou moyen terme. Il ne faut donc pas en tenir compte dans le cadre du BHNS.

Si des marchés conjoints de travaux venaient à se concrétiser, la SPGE et Igretec expliquent qu'il existe un protocole d'accord entre eux et la Région et qu'au niveau de la ventilation des postes au mètre, ils prendront en charge tout ce qui est sous le fond de coffre, la partie supérieure sera prise en charge par la Région, hormis les chambres de regards. Pour les raccordements de propriétés à venir, les antennes sont prévues jusqu'à limite de propriété.

5. Egottage

Boulevard Tirou

Igretec signale la présence d'un déversoir d'orage au niveau du boulevard Tirou, avec rejet dans la Sambre. Mr Reinders signale que les vérifications de compatibilité des aménagements avec les égouts doivent être faites sur toute l'emprise du projet vu la prolongation des aménagements du métro léger (alignements d'arbres notamment).

Pont sur chemin de fer

Mr Thoumsin s'interroge sur les interventions prévues au niveau du pont sur les voies de chemin de fer. Mr Reinders indique que seul un racle/pose est prévu. Toutefois, la présence de joints « Norma » impose leur reconstruction complète. Cela pourra se faire sans impact sur les voies, vu la présence d'une tôle en fond de joint. D'un point de vue du solde des travaux, seuls les luminaires seront remplacés, les poteaux étant maintenus.

Carrefour du Bailly

Le SPW signale qu'un effondrement de chaussée avait été constaté en sortie du pont. Il était vraisemblablement dû à une fuite d'eau (réseau SWDE).

Mr Thoumsin indique que de grosses inondations dues au ruisseau de l'Eau de la Fontaine qui Bout au niveau du pont de la rue de Couillet. Il semble toutefois que des travaux aient été effectués par la VDC (curage, modification d'ajutages et réparation de pompes à l'amont, etc.) et que la situation s'est, depuis améliorée. Il n'y a plus eu d'inondations dans cette zone, par contre, la Ville a toujours des problèmes plus en amont.

Igretec indique que le ruisseau canalisé sert de récolte des eaux usées, de la N5. Comme indiqué plus haut, le projet de suppression cette récupération des eaux usées n'est pas à l'ordre du jour. Il n'y aura pas de travaux envisagés à l'horizon de la fin du gel de la zone.

Du n°1 jusqu'au R3

Deux égouts sont existants à partir du n°1, situé à mi-chemin entre l'Avenue Jean Dupuis et la rue Blanche.

Zone du R3

Deux ruisseaux et deux collecteurs traversent le projet. Un ruisseau canalisé semble d'ailleurs passer sous le parking en ouvrage prévu sous le viaduc du R3.

Contact doit être pris avec la Province (Mr Declercq – 065/87.97.23 – didier.declercq@hainaut.be).

Au-delà du R3 jusque Loverval

Comme dans le bas de la N5, deux égouts sont également présents jusqu'à l'IND de Loverval. Un point bas intermédiaire est présent, les eaux étant reprises vers l'Ouest, dans l'Allée des Lacs.

A partir de l'IND seul un égout est présent jusqu'à la Drève des Dominicains.

NB : Un nouveau contact doit être pris avec la Commune de Gerpinnes, même si Igretec intervient également sur son territoire.

6. Prochaines réunions

La prochaine réunion spécifique aux concessionnaires est fixée au 11/12/2019 à 9h00 au SPW (Direction des Routes de Charleroi).

1. Participants¹

☒	Mr Bille	SPW-MI – Direction des routes de Charleroi – Directeur
☒	Mr Charlier	SPW-MI – Direction des routes de Charleroi
☒	Mr Popijn	SPW-MI – Direction des routes de Charleroi
☒	Mme Verbist	OTW – Responsable Bureau d'étude
	Mr Reinders	bureau greisch – Chef de projet Voirie
☒	Mme Carabin	bureau greisch – Chef de projet Techniques spéciales
☒	Mr Cornet	SPW-MI – Direction des Systèmes de transports intelligents – Directeur
☒	Mr Bizzochi	SPW-MI – Direction des Routes de Charleroi – Electromécanique
☒	Mr Debout	LUWA – Adjoint au Directeur maintenance
☒	Mr Martin	LUWA – Chef de projet

2. Diffusion complémentaire

☒	Mr Bertho	OTW – Directeur des Services Techniques
☒	Mr Baar	bureau greisch – Administrateur
☒	Mr Boden	Atelier d'Architecture du Sart-Tilman – Administrateur
☒	Mme Pigeon	bureau Dupaysage
☒	Mme Pronzola	Transitec Ingénieurs-Conseils – Chef de projet Mobilité
☒	Mr Tacheron	Transitec Ingénieurs-Conseils – Directeur

3. Introduction

Mr Bille présente le cadre de l'étude BHNS. Pour rappel, deux axes sont concernés : N5 et N53. Il rappelle également que la N53 fait désormais partie du réseau structurant, ce qui n'était pas prévu dans le marché PPP de LUWA.

Planning : Les travaux ne devraient pas démarrer avant 2022.

Il précise encore que les études d'éclairage sont prévues dans la mission de la SM Greisch-Transitec. De même, un budget est prévu dans notre marché pour le renouvellement de l'éclairage public.

4. N53

Mr Cornet indique que l'avenant relatif à la N53 n'est pas encore établi. Dans l'attente, il suggère de laisser les luminaires à l'entretien classique du SPW électromécanique.

Mr Cornet précise par ailleurs que c'est bien à LUWA de reprendre l'étude, selon les implantations décidées dans le permis d'urbanisme et selon leurs contraintes définies dans le CSC PPP. Dès lors, LUWA se chargera de l'étude, d'établir un devis et réalisera les travaux. Le budget prévu pour l'éclairage dans le marché du BHNS doit donc être retiré.

En réunion, il est convenu de répartir les travaux comme suit :

- GC (marché BHNS) : Terrassements et fourniture et pose des gaines ;
- LUWA : Réalisation des socles, fourniture et pose des luminaires ainsi que fourniture et tirage des câbles.

Mme Carabin précise que des études photométriques ont été réalisées pour déterminer le calepinage des luminaires sur les plans de permis. Pour ce faire, les luminaires qui ont été choisis sont les Philips Luma sur poteaux de 8 mètres. Le niveau photométrique requis est de 1 cd/m².

¹ (pt) = « part-time ».

Mr Debout pense que le niveau photométrique considéré est peut-être un peu faible. Dans le cadre du marché PPP de LUWA, Mr Debout indique que les performances à atteindre sont plus importantes (1,5 cd/m² en agglomération). Il est convenu que Mr Cornet communique à Greisch le cahier des prescriptions PPP pour pouvoir vérifier les hypothèses prises en compte dans le projet du BHNS.

→ *SPW/LUWA communiquent à Greisch les exigences à respecter dans l'étude photométrique de la phase permis.*

5. N5

Mr Cornet indique que LUWA a l'obligation de rénover la totalité de l'éclairage public avant mars 2023.

Mr Martin signale que, sur trois cabines impactées sur la N5, les luminaires dépendant de deux ont déjà été modernisés. De même, un point de commande a déjà été rénové, le second étant en cours. Le dernier tronçon est situé entre Tirou et le R3. Comme il ne sera pas possible d'attendre le démarrage du marché du BHNS, il peut être envisagé, moyennant l'accord du SPW, de placer les sources lumineuses définitives sur les poteaux actuels. Ce faisant, l'éclairage ne répondra pas aux exigences du contrat PPP. Cela permettra cependant de récupérer les luminaires et de les replacer sur les nouveaux poteaux lors du marché du BHNS.

Points particuliers :

- Piste cyclable entre Ma Campagne et Bultia :
 - Il faut contrôler la position des éclairages existants le long de la piste cyclable. Ils ne sont pas censés être dans la piste cyclable. Le cas échéant, celle-ci doit être reculée.
 - Il est convenu en réunion de ne pas éclairer spécifiquement la piste cyclable.
- Giratoire Allée des Sports : Contrairement à ce qui est prévu sur le plan, l'éclairage est à revoir.
- Giratoire Ma Campagne : Les poteaux d'éclairage sont trop proches de l'anneau du giratoire et sont dans des zones très accidentogènes.

6. Divers

SLT

Mr Cornet confirme que les carrefours à feux ne font pas partie de la mission de LUWA.

Si, jusqu'ici certaines cabines électriques alimentent les carrefours à feux et l'éclairage public, il faut désormais à minima séparer les alimentations. Mr Debout indique que ces alimentations peuvent partir de la même cabine/armoire, mais les départs doivent être séparés. Aussi, pour les cabines « mixtes », il faut communiquer à LUWA la puissance nécessaire pour alimenter ces équipements annexes. Aussi, les équipements à prévoir sont les suivants : La SLT, les caméras (y compris les caméras ANPR), les PMV. Mme Verbist indique que les abribus ne seront pas alimentés par ce biais car ils sont fournis via un publiciste.

Mr Cornet ne veut pas qu'on passe par le marché GC, mais par le contrat-cadre. Une attention particulière devra être portée à la coordination de chantier. Le cas échéant, un coefficient pourra être prévu dans le marché de GC pour la coordination des « lots » externes (éclairage, LUWA ; SLT, contrat-cadre). Mr Bizzochi craint que cette organisation ne complique le chantier. Il préférerait rester dans une configuration où les prescriptions relatives à l'éclairage public sont intégrées dans le marché. Mr Cornet insiste pour que LUWA effectue les travaux, de manière à avoir le même entrepreneur, mais surtout la même garantie.

Mr Bille signale qu'une grande précision sur les plans (au minimum au 1/200) sera nécessaire pour l'implantation des poteaux et autres équipements.

Enfin, Mr Cornet indique que le nouveau contrat-cadre relatif à la SLT doit sortir en avril. Le SPW va se concerter pour intégrer, dans ce CSC, des contraintes concernant les grands chantiers. Ainsi, des exigences particulières relatives à la coordination pourraient y être intégrées.

Mr Cornet demande également si les études des carrefours à feux sont gérées par le SPW. Mme Verbist explique que cette mission est prévue dans le cadre des études BHNS (par Transitec). Le SPW valide toutefois chaque étape (stratégie, projet d'exécution, mise en service, évaluation des carrefours après mise en service).

Eclairage des P+R

Mr Bille confirme que l'éclairage des P+R (ainsi que les caméras et éventuelles barrières) sera raccordé au réseau ORES.

Diffuseurs audios de la Ville de Charleroi

Dans la traversée de Mont-sur-Marchienne, la Ville a fixé des diffuseurs sur les poteaux d'éclairage du SPW. Ces diffuseurs peuvent toujours être fixés sur des poteaux gérés par LUWA, moyennant convention avec LUWA. Toutefois, comme il est prévu de rénover ce système audio, le SPW va suggérer à la Ville de les placer en façade.

Eclairage provisoire durant le chantier

A priori, le chantier sera réalisé par demi-chaussée. Si l'éclairage existant est bilatéral, un côté permettra d'éclairer la voirie pendant le chantier. Toutefois, il sera sans doute nécessaire de prévoir également des poteaux provisoires sur plots béton afin de garantir un minimum d'éclairage. A étudier plus finement dans le cadre des études de projet et en fonction du phasage.

Devis à établir par LUWA

Concernant les devis à établir au niveau éclairage, M. Cornet demande un devis spécifique pour la N5 et un devis pour la N53. Chaque axe sera décomposé ensuite par tronçons. A affiner également dans le cadre des études de projet.

7. Prochaines réunions

La prochaine réunion spécifique aux concessionnaires n'est pas fixée.

